

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

C.C.P. N° 1507.13

ÉDITORIAL

Voici un an que le « Service des Etudiants » a été créé à l'Université de Liège, rassemblant trois services plus anciens : le Service administratif de la recette académique et des appariteurs, le Service social, le Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires. Il faut y ajouter le Service médical.

La coordination nouvelle fut l'occasion d'établir un Service psychologique et de nouer l'ensemble par un Secrétariat général. Le Service des Etudiants ainsi constitué est placé sous l'autorité du Recteur assisté d'un Conseil scientifique.

Etudiée et préparée en 1955-56, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 1956, la nouvelle organisation a vécu sa première année d'existence.

On trouvera certainement intérêt à faire le bilan de cette première année d'activité coordonnée et des progrès dus à la coordination et à l'achèvement des diverses parties de la construction. L'Université se met ainsi en mesure de mieux remplir sa mission à l'égard des étudiants par l'édification de l'équipement d'administration approprié aux besoins actuels.

LA REDACTION.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE BRUXELLES

Le Président de l'Association des Amis de l'Université de Bruxelles a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport annuel de l'Association pour l'exercice 1954-1955.

ANNEXES

1. Liste des membres de l'Association pour l'exercice 1954-1955.

2. Liste des membres du Comité d'Administration.

3. Liste des membres du Comité de Surveillance.

4. Liste des membres du Comité de Liaison.

5. Liste des membres du Comité de Propagande.

6. Liste des membres du Comité de Recherche.

7. Liste des membres du Comité de Publications.

8. Liste des membres du Comité de Travaux.

9. Liste des membres du Comité de Visites.

10. Liste des membres du Comité de Conférences.

11. Liste des membres du Comité de Cours.

12. Liste des membres du Comité de Séminaires.

13. Liste des membres du Comité de Bibliothèques.

14. Liste des membres du Comité de Musées.

15. Liste des membres du Comité de Jardins.

16. Liste des membres du Comité de Sociétés.

17. Liste des membres du Comité de Clubs.

18. Liste des membres du Comité de Cercles.

19. Liste des membres du Comité de Salles.

20. Liste des membres du Comité de Salles de Conférences.

21. Liste des membres du Comité de Salles de Séminaires.

22. Liste des membres du Comité de Salles de Cours.

23. Liste des membres du Comité de Salles de Séminaires.

24. Liste des membres du Comité de Salles de Bibliothèques.

25. Liste des membres du Comité de Salles de Musées.

26. Liste des membres du Comité de Salles de Jardins.

27. Liste des membres du Comité de Salles de Sociétés.

28. Liste des membres du Comité de Salles de Clubs.

29. Liste des membres du Comité de Salles de Cercles.

30. Liste des membres du Comité de Salles de Salles.

Le Service des Étudiants de l'Université de Liège

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Né de la fusion d'éléments anciens avec quelques rouages nouveaux, le Service des Etudiants est entré en activité le 1^{er} septembre 1956. Il groupe le Service psychologique, le Centre de documentation et d'information sur les carrières universitaires, le Service social, les organismes chargés de l'examen médical des étudiants, ainsi que les services de la recette académique et des appariteurs. Un Secrétariat général coordonne les efforts de ces différents services. Telle est en effet la mission de ce secrétariat, si on veut la définir de façon très approximative. Il nous incombe de préciser ses tâches très diverses et d'exposer ici, en quelques pages, quel a été le rôle joué par cet élément centralisateur durant la première année de son existence.

Si l'année académique s'ouvre officiellement au début d'octobre, la plupart des services administratifs, et surtout ceux qui s'occupent des étudiants, sont sollicités dès les premiers jours de septembre. C'est ce qu'avait très bien compris M. le Recteur lorsqu'il décida de créer le nouvel organisme à partir du 1^{er} septembre 1956.

Dès le 10 septembre, en effet, le Secrétariat recevait les premiers étudiants venant retirer leur fiche médicale ou leur dispense. Cette date coïncidait avec l'entrée en vigueur d'un arrêté stipulant que l'examen médical, obligatoire depuis 1953 pour les étudiants prenant leur première inscription à l'Université, devait désormais être renouvelé tous les deux ans pour certaines catégories d'étudiants et chaque année pour les autres. Les services qui doivent faire passer cet examen allaient enregistrer, par rapport aux années précédentes, un surcroît de travail très sensible. Le Secrétariat s'efforça de faciliter au maximum la tâche des cliniques en répartissant les étudiants par groupes et en leur fixant un horaire qu'ils étaient tenus de respecter. 3400 fiches « examen » furent ainsi délivrées pour l'année 1956-1957, et 639 fiches « dispense ». Parallèlement à cette activité, qui resta fort absorbante pendant plusieurs semaines, le Secrétariat assurait la distribution de milliers de certificats d'inscription, tâche qui incombait auparavant aux appariteurs respectifs.

A côté de ces besognes toutes matérielles, mais qui exigeaient une organisation aussi rationnelle que possible, le Secrétariat débrouillait

avec les étudiants les problèmes qui se posaient à eux, en leur fournissant les renseignements qu'il détenait et en les dirigeant ensuite, éventuellement, vers la cellule du Service la plus capable de leur procurer l'aide — matérielle, psychologique ou autre — dont ils pouvaient avoir besoin.

Il est d'ailleurs frappant, mais tout à fait normal, de constater que le nombre des cas difficiles augmente à mesure que passent les semaines réservées aux inscriptions, au point qu'il ne reste bientôt plus que ceux-là. C'est vers la fin d'octobre et dans le courant de novembre que les étudiants qui ont échoué cherchent une nouvelle orientation ou désirent évaluer leurs chances de réussite s'ils recommencent l'année; à la même époque, ceux qui n'ont pas obtenu la bourse espérée essayent de trouver une autre solution; c'est alors également que les étudiants étrangers et ceux qui ne possèdent pas les certificats ou diplômes requis introduisent une demande de dispense pour poursuivre leurs études à titre scientifique. Au moment où ces demandes parviennent à MM. les Doyens, elles ont généralement été soumises au Secrétariat du Service des Etudiants, qui s'est efforcé d'indiquer aux intéressés la procédure à suivre et les pièces à fournir. Enfin, dès que la date limite des inscriptions est dépassée, tout étudiant qui, pour une raison quelconque, n'a pu remplir cette formalité en temps utile, est tenu d'adresser à M. le Recteur une demande justifiée. Celui-ci n'accorde évidemment l'autorisation qu'après une enquête destinée à vérifier l'exactitude des motifs invoqués. Cette recherche, elle aussi, est confiée au Secrétariat.

Les tâches énumérées jusqu'ici ont largement occupé les trois premiers mois de la vie d'un service qui commençait seulement à s'organiser. En décembre 1956 surgit un problème absolument imprévisible : celui des réfugiés hongrois. Ils ne connaissent pas le français, ne possèdent que peu de papiers et de vêtements. Il faut les loger, les nourrir, essayer de savoir à quoi peuvent bien correspondre les études qu'ils ont faites dans leur pays. Le Secrétariat général et le Service social travaillent en étroite collaboration, secondés par quelques étudiants dévoués et, avant Noël, les premiers étudiants réfugiés sont installés, disposent de quelques vêtements ainsi que d'un peu d'argent et reçoivent un enseignement intensif de français.

Janvier est le mois au cours duquel les étudiants doivent normalement introduire leur demande de sursis de milice. C'est au Secrétariat qu'ils viennent retirer les certificats indispensables. Ils s'adressent également à nous si, n'ayant pas terminé leurs études dans les délais requis, ils ne peuvent plus jouir du ou des sursis qui leur sont encore nécessaires. Plusieurs cas ont ainsi été étudiés par nos soins et, grâce à la collaboration extrêmement précieuse de la section compétente du Gouvernement provincial, la plupart des intéressés ont vu leurs difficultés résolues à leur avantage.

Février fut essentiellement consacré à l'enquête qui, à la demande du Grand Liège, fut menée parmi les étudiants étrangers et dont les

résultats devaient permettre la mise au point de la plaquette *Liège et son Université*. La constitution et la transmission des dossiers relatifs aux mandats du F. N. R. S. tinrent aussi, pendant ce mois, une place importante.

D'ailleurs, à ce moment déjà, un second contingent de réfugiés hongrois était annoncé. Il arriva en mars et ce fut l'Université de Liège qui accueillit et hébergea pour la première nuit non seulement les jeunes gens qui lui étaient destinés mais le groupe entier des étudiants pris en charge par les Universités belges. Dès que fut terminée l'installation matérielle des Hongrois désignés pour Liège, il fallut songer à doubler le cours de français, les premiers arrivés étant trop avancés pour leurs compatriotes du second groupe, et créer un cours de mathématiques à l'intention de ceux qui désiraient subir l'épreuve préparatoire à la candidature ingénieur. Il apparut d'ailleurs très vite que le niveau des études secondaires hongroises était nettement inférieur à ce que l'on exige des étudiants belges et que certains cas étaient désespérés. D'autre part, il fallait aussi s'occuper de ceux — et ils étaient nombreux — qui avaient déjà accompli en Hongrie plusieurs années d'études supérieures. Il s'agissait d'examiner les documents dont ils disposaient, de les faire traduire, puis, ce travail préparatoire terminé, de mettre les étudiants intéressés en rapport avec MM. les Doyens et Présidents.

Le 9 mai eut lieu la réunion de clôture des cercles interfacultaires, dont l'organisation incombait au Secrétariat général du Service des Etudiants. Après cette dernière étape, il était temps de songer à préparer la rentrée suivante, notamment en mettant à jour les publications destinées aux étudiants, et surtout, le *Guide pratique*.

Chaque mois fut ainsi marqué par une ou deux tâches temporairement plus exigeantes que les autres, ce qui a permis de les présenter ici dans un ordre chronologique. Toutefois, ceci ne signifie nullement que chacune de ces occupations ait été la seule pendant une période donnée. Il est d'ailleurs des activités qui n'ont pas encore été citées et qui ont pourtant tenu le Secrétariat en haleine toute l'année durant. La plus spectaculaire, mais non la seule, est celle qui concerne les bourses d'études, les prix, les concours, bref, tous les moyens d'encouragement aux études et à la recherche. Notons qu'il ne s'agit pas ici du Fonds national des Etudes, ni des prêts de la Fondation universitaire ou du Cercle des Bourses : c'est le Service social qui, depuis qu'il existe, sert d'intermédiaire entre ces divers organismes et les étudiants qui s'adressent à eux. Par contre, le Secrétariat général a centralisé cette année toutes les offres de bourses émanant d'institutions et de gouvernements étrangers aussi bien que belges, ainsi que les annonces et les règlements des concours et des prix ; il s'est procuré les publications sur ce sujet et il a diffusé cette documentation tant parmi le personnel enseignant et scientifique que parmi les étudiants, sans oublier les associations de diplômés. Signalons en passant que la diffusion est notablement simplifiée depuis que paraît,

une ou deux fois par mois, le *Recueil d'Informations sur la Vie universitaire*, dont la composition fut d'ailleurs, elle aussi, en grande partie assurée par le personnel du Secrétariat. Mais, en ce qui concerne les bourses, le rôle du Secrétariat ne s'est pas limité à la récolte et à la diffusion de la documentation. C'est là aussi que furent constitués ou vérifiés les dossiers qui doivent être transmis par l'Université à l'organisme compétent; c'est là que fut rédigée, pour les Concours universitaire et des bourses de voyage, la correspondance relative aux questions posées et à la constitution des jurys.

Citons enfin, parmi les activités qui s'échelonnèrent sur toute l'année et sans prétendre épuiser le sujet, les réponses aux multiples demandes de renseignements, la mise sur pied des réceptions d'étudiants étrangers (un fichier spécial a été constitué à cet effet et a rendu de nombreux services en d'autres circonstances, notamment à l'occasion de l'enquête menée en collaboration avec le Grand Liège), le classement et la diffusion des prospectus sur les cours de vacances à l'étranger. En outre, le Secrétariat a été accessible tous les jours ouvrables, y compris pendant les vacances, et son personnel s'est efforcé, en n'importe quelle circonstance, de répondre avec bienveillance aux demandes orales qui lui ont été adressées.

P. MERTENS-FONCK.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RENSEIGNEMENT SUR LES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

En juillet 1950, l'Association des Amis de l'Université de Liège créait à l'Université même, grâce à la bienveillance des autorités académiques, un Centre de Documentation et de Renseignement sur les Carrières universitaires, destiné à aider les étudiants à choisir leurs études et leur future carrière en meilleure connaissance de cause.

Il était apparu, en effet, que les étudiants arrivés au seuil de l'Université manquaient le plus souvent des éléments d'appréciation nécessaires et suffisants pour opérer un choix judicieux et que les parents et les éducateurs étaient également dépourvus d'informations objectives.

Une double mission fut donc confiée au Centre, relevant à la fois du domaine de la recherche et de celui de l'information.

Organisme d'étude, tout d'abord, le Centre rassemble une vaste documentation relative à l'ensemble des problèmes touchant aux professions universitaires : moyens d'accès, organisation des études, collation des grades académiques, modalités d'exercice des professions, qualités qu'elles requièrent, perspectives d'avenir, etc...

Service d'information par ailleurs, le Centre tient les renseignements ainsi recueillis à la disposition de tous les intéressés et en assure la diffusion. Il peut recourir à cette fin à l'information collective — conférences et publications — mais il agit surtout, c'est là sa caractéristique, par voie de consultations individuelles. Le Centre s'efforce de fournir, non pas une somme de renseignements d'ordre général, mais une réponse au problème personnel de chacun, un avis résultant de l'étude de chaque cas individuel. Il ne peut cependant résoudre la totalité des problèmes qui lui sont soumis. Ainsi, le Centre n'est nullement destiné à donner des consultations d'orientation professionnelle ou d'ordre proprement psychologique. Mais ce genre de question, comme tous les problèmes psychologiques que peut rencontrer l'étudiant relèvent heureusement — on le dira par ailleurs — du Service psychologique créé à cette fin.

L'ouverture du Centre, en 1950, constituait le point d'aboutissement de l'une des préoccupations majeures de l'Association des Amis de l'Université. C'était aussi un commencement et les lecteurs de ce bulletin ont pu prendre connaissance, chaque année, du rapport de ses activités.

C'est dans le domaine de l'information individuelle que le développement de l'action du Centre est le plus aisément appréciable : il a vu le nombre de ses consultations passer successivement de 98 en 1950 à 246, 251, 356, 431, 716 et 775 en 1956. Depuis sa fondation, le Centre a reçu au total plus de 3500 visiteurs.

Lorsqu'en septembre dernier les autorités académiques créèrent le Service des Étudiants, c'est tout naturellement que le Centre de Documentation et de Renseignement trouva sa place parmi les cellules, nouvelles ou préexistantes, du nouvel organisme. Sa mission particulière d'information ne fut en rien modifiée, toutefois, le fonctionnement du Service des Etudiants n'a pas manqué d'influencer l'activité du Centre.

D'une manière très concrète tout d'abord, par l'heureuse juxtaposition des locaux abritant la plupart des organismes avec lesquels l'étudiant est appelé à prendre contact. Le Centre a pu ainsi s'établir dans une vaste pièce, à proximité du Secrétariat général, du Service social et des Appariteurs.

On aurait pu s'attendre, de ce fait, à un fléchissement du nombre des visiteurs du Centre. Depuis sa création, en effet, le Secrétariat général reçoit la visite de tous les étudiants sans exception, préalablement à leur inscription. C'est à lui que s'adressent désormais de nombreuses questions relatives aux conditions et formalités d'inscription, à l'obtention de certificats, etc., questions qui, précédemment, parvenaient le plus souvent au Centre.

Pourtant, au cours de l'année 1956-1957, le Centre a donné 841 consultations, contre 778 l'année précédente. C'est que, loin de réduire la « clientèle » du Centre, la nouvelle organisation a eu pour effet de renforcer celle-ci, en la transformant. Et ce fait ne doit pas tellement étonner.

Tous les problèmes soulevés lors du passage des étudiants au Secrétariat général ne peuvent y être résolus. Constituant une plaque tournante, le Secrétariat général oriente les étudiants, suivant la spécificité des questions posées, soit vers le Service social, soit vers le Service psychologique, soit vers le Centre de documentation et de renseignement. D'autre part, la coordination entre les diverses cellules du Service des Etudiants facilite pour l'étudiant le passage de l'une à l'autre et il n'est pas rare qu'un même cas soit examiné, successivement et sans ordre nécessaire, par le Secrétariat général, le Centre, le Service psychologique et le Service social.

Bref, si le Secrétariat général est appelé à répondre à des questions dont le Centre était auparavant saisi, en contrepartie, et avec les autres services, il dirige vers le Centre tous les problèmes qui relèvent plus spécialement de sa compétence.

Cette influence de la création du Service des Etudiants sur l'activité du Centre se manifeste par des modifications dans les catégories de visiteurs. Alors qu'en 1955-1956, les consultations données à des personnes désireuses d'entreprendre des études supérieures représentaient 64 % du nombre total des consultations, cette proportion est ramenée à 54 % pour l'exercice 1956-1957. Par contre, les consultations données aux étudiants en cours d'études, diplômés et organismes divers, représentant 36 % du total en 1955-1956, sont passées à 46 % en 1956-1957.

Sans doute, l'augmentation de 8 % du nombre global des consultations enregistrée cette année n'est-elle pas exclusivement due au fonctionnement du Service des Etudiants. Comme les années précédentes, elle s'explique également par le fait que le Centre est davantage connu dans les divers milieux intéressés.

Parmi les 841 consultations données cette année, 385 l'ont été à des élèves de l'enseignement moyen et 67 à des personnes désireuses d'entreprendre des études supérieures après avoir quitté depuis plusieurs années l'enseignement secondaire. Pour la plupart, ces visiteurs souhaitent être informés des conditions et exigences posées par telle section d'études, de son organisation, des débouchés prévisibles pour ses diplômés. Certains sont indécis quant au choix à opérer; d'autres, issus de l'enseignement normal ou technique par exemple, ne remplissent pas les conditions imposées et cherchent à régulariser leur situation; plusieurs ont déjà certaines activités professionnelles et s'informent des possibilités de mener simultanément des études régulières ou d'acquérir une spécialisation...

207 étudiants en cours d'études se sont présentés au Centre. Pour eux aussi, la question des débouchés se pose fréquemment, de même que celle du choix d'une section après la candidature. Mais ce sont les problèmes de combinaison de plusieurs sections d'études, de cours complémentaires et de passage d'une section à une autre après un ou plusieurs échecs qui sont le plus souvent posés. Des étudiants étrangers ou d'autres Universités veulent poursuivre à Liège les études entreprises; certains souhaitent poursuivre leurs études ou se spécialiser à l'étranger; d'autres veulent faire le point de leur situation à l'égard des lois de milice...

96 diplômés sont venus s'enquérir, cette année, des possibilités d'emploi, de spécialisation. Enfin, 86 demandes émanaient de professeurs, d'établissements d'enseignement et d'organismes divers. Elles avaient pour objet des renseignements d'ordre très différent: organisation des études, débouchés prévisibles, données statistiques, bibliographiques, etc...

Afin de pouvoir répondre à la multiplicité des questions qui lui sont soumises, le Centre doit poursuivre constamment la recherche d'informations et la mise à jour de sa documentation par des enquêtes, entretiens, travaux statistiques, études de bibliographie...

Outre les consultations individuelles, le Centre recourt à l'information collective, notamment grâce au film « Université de Liège » réalisé par l'Association des Amis de l'Université et dont le Centre assure la circulation parmi les établissements d'enseignement moyen.

En effet, c'est dès l'enseignement secondaire que les élèves doivent pouvoir s'informer au sujet des études supérieures. Afin de maintenir un contact permanent, l'Association fait le service de son bulletin à tous les établissements d'enseignement moyen de la région wallonne du pays, du Limbourg et du Grand-Duché de Luxembourg. Par ailleurs, le Centre a collaboré, avec le Secrétariat général, à la

rédaction de la plaquette « Liège et son Université », spécialement destinée à l'information des étudiants étrangers. Dès à présent est envisagée l'organisation d'une prochaine réunion des membres du jury de l'épreuve préparatoire aux études d'ingénieur et des professeurs qui, dans l'enseignement moyen, y préparent les élèves.

Dans un autre domaine encore, et en étroite collaboration avec le Secrétariat général du Service des Etudiants, le Centre assure une information à la fois collective et individuelle. Il s'agit de la diffusion des offres d'emploi qui parviennent à l'Université.

Tout avis de ce genre qui vient à la connaissance de l'Université est transmis au Centre. Après examen, celui-ci rédige un avis sommaire et le communique au Secrétariat général avec l'indication des services qu'il peut intéresser : instituts universitaires, associations de diplômés ou d'étudiants, certains professeurs, organes du Service des Etudiants. Le Secrétariat général assure la reproduction de l'avis et sa diffusion par voie de circulaire ou par l'insertion au « Recueil d'informations » périodique. De son côté, le Centre communique l'offre aux diplômés intéressés dont il a connaissance. Plus de 300 avis d'emploi ou de concours ont été ainsi traités cette année.

Le Service des Etudiants a pour mission d'être à la disposition de tous les universitaires. Intégré dans la nouvelle organisation, le Centre s'est efforcé, avec les autres organismes, de remplir au mieux son rôle. Il a fonctionné de façon permanente, hormis la deuxième quinzaine de mars et la dernière décade de juillet. Comme les années précédentes, il a voulu fournir à tous ceux qui ont eu recours à lui le maximum d'information qu'ils pouvaient en attendre.

R. CORDONNIER.

LE SERVICE PSYCHOLOGIQUE

Réclamée depuis l'année 1951 par la Fédération des Etudiants de Belgique, la création d'un *Service Psychologique* au sein des Universités répond à un double objectif :

1^o Orienter les étudiants lors de leur inscription ou préalablement à leur inscription à l'Université.

2^o Venir en aide à ceux d'entre eux qui, dans la suite, en cours d'études, se trouvent confrontés avec des difficultés pédagogiques, intellectuelles ou caractérielles variées.

Cette double tâche concerne des situations et des interventions de types assez différents. L'examen des étudiants à l'entrée revêt forcément un caractère assez expéditif et cherche à renseigner les intéressés sur leurs aptitudes et leurs goûts professionnels sans faire de leur personnalité une étude approfondie. Au contraire, les difficultés rencontrées en cours d'études mettent fréquemment en cause la personnalité totale sous son double aspect somatique et psychique. Elles imposent un examen médical et psychologique minutieux, conduisant suivant les cas à un traitement soit organique, soit psychothérapique, pouvant réclamer beaucoup de temps. On pourrait dire encore que l'on se meut, d'un côté, dans le domaine du *normal* et que l'on y rencontre des *problèmes* justiciables d'un simple *Counseling*. Le second type d'interventions s'adresse en principe au *morbide* et se préoccupe de *troubles* réclamant *traitement*. On peut donc prévoir, dans un *Service Psychologique* en état de plein fonctionnement, deux sections différentes qui se nommeraient respectivement *Service d'Orientation* et *Service de Consultations Psychologiques*.

Si opportune qu'elle paraisse, cette division n'irait cependant pas sans inconvénient. Tout le monde sait que la ligne de démarcation entre le normal et le pathologique, entre le simple problème et le trouble, est des plus malaisées à tracer. Les étudiants qui se sont présentés au Service d'Orientation à l'entrée et qui éprouvent des déboires dans la poursuite de leurs études, auront naturellement tendance à retourner à ce Service qu'ils connaissent déjà. Ayant noué des liens affectifs — essentiels dans ces sortes d'entreprises — avec le psychologue-orienteur, ils peuvent répugner à en contracter d'autres et à repartir de neuf avec une personne différente dans un Service qui ne leur est pas familier et dont l'étiquette clinique peut les mettre en défiance. Pour toutes ces raisons, il est apparu qu'au moins en ce qui concerne la période de mise en train et de début, il n'y avait pas d'inconvénients à confier au même Service et au même psychologue les deux séries de tâches définies plus haut, à la condition que ce psychologue possède une solide formation, aussi bien psychométrique que clinique.

Dans son organisation actuelle, le Service Psychologique intervient donc à deux moments :

1^o A l'entrée des études. Le psychologue-orienteur reçoit sur rendez-vous l'étudiant désireux d'être éclairé aussi bien sur ses capacités que sur ses goûts professionnels (ces derniers, non toujours conscients). Il a avec lui une première interview destinée à renseigner sur la nature exacte du problème qui se pose. Celui-ci étant précisé, il apparaît qu'il convient de soumettre l'intéressé à une série d'épreuves qui peuvent varier suivant les cas : tests d'intelligence générale, tests d'intelligence verbale, tests d'aptitude scientifique, soit déductive, soit expérimentale, tests sur les goûts et orientations professionnelles éventuellement insoupçonnées du sujet. En possession des éléments d'information fournis par ces tests, le psychologue reconvoque l'étudiant et lui fait part de ses suggestions en les discutant avec lui. Il ne s'agit que de suggestions et la décision finale appartient toujours à l'étudiant.

2^o Le Service Psychologique s'adresse ensuite aux étudiants rencontrant des mécomptes *au cours de leurs études*, mécomptes se traduisant, soit objectivement par des échecs répétés, soit subjectivement par une impression plus ou moins intense de dissatisfaction. Ces difficultés peuvent tenir à des causes très diverses :

a) Un mauvais état de santé, imposant un examen somatique général et éventuellement un traitement organique.

b) Un niveau d'intelligence générale, une préparation, des capacités insuffisantes, pouvant imposer soit l'abandon des études universitaires, soit un changement d'orientation.

c) De mauvaises méthodes de travail, justiciables de conseils et de suggestions d'ordre pédagogique.

d) Des troubles d'ordre psychique et caractériel, soit contractés au cours des études, soit encore — et plus souvent — se révélant à l'occasion de celles-ci. L'incidence de tels troubles — fatigues, dépressions, complexes d'infériorité ou d'échec, angoisses, voire schizophrénies — n'a cessé d'augmenter au sein de la population estudiantine de tous pays au point qu'un Congrès tenu à Paris, il y a quelques années, et relatif à la santé des étudiants, attribuait aux dits troubles la seconde place par ordre d'importance, immédiatement après la tuberculose. Les méthodes de la psychologie clinique — interviews, techniques projectives, etc. — permettent de mettre ces troubles en évidence et éventuellement de les traiter. Suivant la gravité du dommage, ce traitement peut s'effectuer en quelques séances ou s'étendre sur des années. La question se pose évidemment de savoir jusqu'à quel point le Service Psychologique peut se charger d'un tel traitement prolongé s'imposant dans les cas les plus graves. Il n'y a pas de doute cependant qu'une thérapeutique sommaire rendra des services considérables à un nombre notable de sujets. Enfin, il est clair que les cas de psychoses doivent être renvoyés au psychiatre.

Prof. J. PAULUS.

Au cours de la première année de fonctionnement, le Service Psychologique a reçu 212 étudiants, qui ont été examinés ou suivis pendant un temps plus ou moins long; en effet, le temps consacré à chacun varie approximativement de deux à soixante heures.

La plupart avaient fait une ou plusieurs années d'Université, 26 % à la Faculté des Sciences, 24 % à la Faculté de Philosophie et Lettres et Instituts annexes, 12 % dans les autres Facultés, de Médecine, de Droit ou des Sciences Appliquées. De plus, dans 38 % des cas, les examens s'adressaient à des étudiants qui n'avaient pas encore commencé leurs études universitaires ou qui désiraient les reprendre après interruption.

Si 30 % des consultations ont été suggérées par des Professeurs et 19 % par le Service des Etudiants, il est à noter que 41 % des consultants se sont présentés spontanément parce qu'ils avaient recueilli des renseignements ou subi diverses influences qui témoignent déjà d'une certaine diffusion du Service.

Le Service s'est efforcé de leur apporter des éclaircissements ou de traiter différents problèmes psychologiques. Certains étaient désireux de connaître les études répondant le mieux à leurs aspirations et à leurs possibilités (34 %). D'autres, au terme de leurs études, s'interrogeaient sur le choix d'une spécialisation ou d'une carrière qui s'harmonise avec leurs dispositions (6 %). D'autres encore avaient subi des échecs académiques (43 %) ou bien avaient des doutes sur la validité de leur choix antérieur (9 %). Enfin, certains étaient en proie à des difficultés affectives et caractérielles sans retentissement marqué sur la réussite (8 %).

Sans essayer d'établir une classification des causes d'échec ou d'inadaptation, on peut retenir quelques types de problèmes tels qu'ils sont régulièrement présentés par les consultants eux-mêmes : absence de but ou de goût professionnel, conflit aigu avec la famille, incapacité de se concentrer, effroi causé par les examens, retard dans le travail, isolement, absence d'amis, rejet par le groupe dont on fait partie, nervosité, découragement, infirmité physique, fatigue, tous motifs qui peuvent être fondamentaux ou n'être parfois que le prétexte d'une consultation sur d'autres problèmes personnels.

Dans le domaine de la recherche, le Service s'est occupé de l'application d'une série d'épreuves psychométriques aux étudiants de première candidature. L'expérience doit être poursuivie, mais les résultats tout embryonnaires qu'ils soient à l'heure actuelle, mettent en évidence certaines différences caractéristiques entre les étudiants qui se consacrent à différentes disciplines universitaires.

G. DOUTREPONT.

LE SERVICE SOCIAL UNIVERSITAIRE

Le Service Social a examiné la situation de 1173 étudiants, contre 978 l'an dernier, c'est-à-dire près de 200 cas de plus.

Ces 1173 étudiants sont ceux pour lesquels le Service Social a établi une fiche, fait une enquête, accordé une aide. Mais combien y en a-t-il d'autres qui sont venus frapper à notre porte, demander un renseignement, un conseil ?

Dès septembre les étudiants viennent nous exposer leurs problèmes. Sont-ils dans les conditions requises pour obtenir une bourse d'études ? Auront-ils un prêt d'études ? Chaque cas fait l'objet d'un examen approfondi.

Après la 2^e session d'examens, viennent les étudiants qui ont échoué. Il faut les conseiller, les diriger vers les Professeurs, vers le Centre Psychologique et puis voir si une aide financière ou alimentaire peut encore leur être accordée. Et puis ceux pour lesquels brusquement la situation familiale a changé, les conflits familiaux, etc...

En octobre, il faut préparer les dossiers des jeunes gens qui sollicitent l'aide du Cercle des Bourses ou du Fonds Malvoz, du fonds du Sanatorium Universitaire de Belgique, ou du Fonds d'Assistance aux Etudiants de la Fondation Universitaire.

Il y a aussi les renseignements à donner ou à demander aux organismes extérieurs à l'Université, qui aident les étudiants, comme le Fonds Joassart ou les Enfants de la Patrie. Ensuite les jeunes gens dépistés lors de l'examen médical, et qui nous arrivent désarmés parce qu'ils doivent partir en repos au Sanatorium.

Chaque mercredi, ce sont les jeunes gens qui viennent chercher des entrées gratuites pour les Concerts de midi, d'autres jours, ce sont ceux qui obtiennent des entrées gratuites pour les concerts du Conservatoire.

Chaque début de mois aussi, durant toute l'année, les étudiants viennent prendre leurs bons gratuits de repas. Il y en a toujours entre 60 et 70.

Ce sont aussi les demandes et les offres de travail qu'il faut enregistrer. Très nombreux au début de l'année, les étudiants veulent un « Job », tandis que les offres de travail les plus variées nous viennent petit à petit.

En juin, nous arrivent les futurs étudiants qui nous demandent les renseignements sur l'aide qu'ils peuvent recevoir, et aussi ceux qu'il faut aider à trouver un logement ou une pension.

Même pendant la période où le fichier du logement se trouve à la Maison des Etudiants, les propriétaires de chambres s'adressent au Service Social, et c'est pour nous l'occasion de vérifier si ces logements réunissent les conditions requises. Quant aux étudiants, c'est

sans cesse qu'ils nous demandent de les conseiller au sujet du logement qu'ils cherchent.

Des tas de questions aussi diverses que possible nous sont posées, et il faut toujours être là, répondre et aider. Chaque cas est unique, chaque personne est singulière, chaque situation particulière.

* * *

A titre documentaire, citons quelques chiffres qui permettent de situer l'action du Service social.

Aide alimentaire. — 73 étudiants ont bénéficié de 7924 bons gratuits de repas, tandis que la distribution de lait, en dessous du prix coûtant, était organisée au bâtiment central et au Val-Benoît. 28.678 bouteilles ont été distribuées au total.

Travaux rémunérés. — 30 étudiants et étudiantes se sont partagé une somme de 53.475 fr. pour des travaux divers exécutés dans les services universitaires. D'autre part, nous avons reçu une cinquantaine d'offres de travail chez des particuliers.

Prêts et bourses d'études. — 122 étudiants de première candidature (contre 64 l'année précédente) et 277 étudiants en cours d'études (contre 208) ont obtenu des bourses du Fonds national des Etudes, pour un montant total de 5.245.000 fr. Chaque cas a fait l'objet d'un examen particulier du Service social.

Des prêts de la Fondation universitaire ont été accordés à 13 étudiants, à l'intervention du Service social, pour un total de 212.500 fr.

Le Fonds des biens doués de la Province de Liège a octroyé 20 prêts pour un montant de 166.000 fr. De son côté, le Cercle des Bourses de l'Université a accordé des prêts d'honneur pour 213.000 fr.

Le Service social lui-même a accordé 43 prêts d'honneur à court terme pour une somme totale de 155.500 fr. Il a par ailleurs aidé 76 étudiants, soit pour payer leurs frais de logement ou de chauffage, soit pour l'achat de vêtements, de livres ou de cours : 313.100 fr.

Le Service social est aussi intervenu, pour 28.500 fr., dans les frais d'études de 5 étudiants orphelins de guerre, tandis que « les Enfants de la Patrie », œuvre créée par les Invalides prévoyants, lui versait 4500 fr. pour 3 étudiants.

Logement. — En collaboration avec le Bureau social de l'Association générale des étudiants, le Service social a assuré le service du logement et veillé à la mise à jour du fichier.

Etudiants étrangers. — Géré par le Service social, le Fonds de l'Entraide estudiantine Belgo-Polonaise a accordé des prêts à 13 étudiants étrangers pour 27.900 fr.

On peut s'étendre quelque peu sur le cas des étudiants hongrois réfugiés. C'est en décembre que nous avons eu la première arrivée des réfugiés. Il y en eut d'abord une douzaine, venant des camps de Spa ou de Saive, pour lesquels nous dûmes aller au plus pressé, c'est-à-dire les loger, leur trouver des repas (la Maison des Etudiants est fermée pendant les vacances de Noël), leur fournir des vêtements

chauds, linge, etc... Nous avons heureusement été aidée dans notre tâche par la Croix-Rouge, Caritas Catholica, le C. I. R. E. (Centre d'initiation aux réfugiés étrangers), etc... et aussi par quelques étudiants bénévoles qui ont bien voulu nous servir d'interprètes ou piloter les Hongrois.

Pendant quelques mois, nous avons payé des loyers, ou la pension, à 6 étudiants, puis heureusement 4 jeunes gens ont reçu une bourse du Fonds National des Etudes.

Chaque jour se posent pour ces réfugiés de nouveaux problèmes, et chaque jour ils sont à notre porte, nous les aidons de notre mieux.

En mars sont arrivés à Liège, venant de Vienne, les étudiants pris en charge par la Ford Foundation, désignés pour la Belgique.

C'est à l'Université de Liège que la Fondation Universitaire avait demandé d'accueillir ces jeunes gens, et de les héberger en attendant de les diriger vers les Universités ou Ecoles qu'ils avaient choisies. En collaboration étroite avec Mme Mertens, du Service général des Etudiants, nous avons pu heureusement nous organiser. Chaque mois, les bourses de la Ford Foundation sont versées au Service social qui les remet aux étudiants qui sont à l'Université. Dès janvier, des cours de Français ont été organisés à l'Université, et le professeur a été rémunéré par la trésorerie du Service Social. En mai, des cours de mathématiques ont également commencé.

En septembre, 16 étudiants sont arrivés de Yougoslavie, et suivront les cours dès la rentrée.

L'examen des documents et diplômes des Hongrois se fait par l'intermédiaire du Service général des Etudiants, mais par contre le Service Social règle tous les problèmes matériels. Actuellement ces jeunes gens sont aidés, soit par des bourses du Fonds National des Etudes, qui sont versées directement aux intéressés soit par la Ford Foundation. C'est un travail de chaque jour qui alourdit nos charges financières, mais aussi le travail de bureau.

Aide médicale. — 10 étudiants ont séjourné au Sanatorium universitaire en 1956-57, l'un d'eux fut dépisté lors de l'examen médical d'entrée. Actuellement cependant, il ne reste que 4 étudiants au Sana, dont 16 anciens ont présenté cette année des examens universitaires.

A l'intervention du Service social, le Fonds Malvoz a aidé 11 étudiants sortis du Sanatorium universitaire pour environ 65.000 fr.

Le Service est également intervenu dans les frais d'hospitalisation et pharmaceutiques de 9 étudiants et de cures de repos pour 4 autres.

Activités artistiques. — Nous rapellerons simplement que le Service social a délivré des centaines d'entrées gratuites aux concerts de midi, subsidié ces concerts au Sanatorium universitaire, de même que les activités de la Chorale universitaire et des cercles interfacultaires, et permis à de nombreux étudiants de suivre, gratuitement ou à tarif réduit, les concerts du Conservatoire et les représentations du Théâtre national.

M. L. MOTTARD.

LE SERVICE MÉDICAL DES ÉTUDIANTS

Depuis 1940, la Policlinique Médicale de l'Université de Liège s'est chargée de l'examen médical préventif des étudiants. Depuis quelques années elle effectue cet examen devenu obligatoire en collaboration avec M. le Professeur Van Beneden qui dirige le Fonds Malvoz.

Cet examen vise éventuellement à dépister les tuberculoses ignorées, tant dans l'intérêt de ceux qui requièrent des soins que pour protéger l'ensemble des étudiants contre la contamination.

Les progrès de la thérapeutique antibiotique de cette affection ont d'ailleurs notablement facilité et raccourci les cures sanatoriales des tuberculeux.

En dehors de ces examens préventifs, les étudiants peuvent en tout temps se présenter aux consultations de la Policlinique Médicale où ils doivent s'inscrire entre 8 et 9 heures du matin pour être examinés à n'importe quel point de vue, quitte à être orientés vers une spécialité si nécessaire. Les examens médicaux sont gratuits. Seuls sont honorés les examens techniques (radiographies, analyses) et ce pour autant que l'intéressé soit affilié à une caisse d'assurances.

Les étudiants doivent savoir qu'ils doivent se présenter sans aucune crainte pour un examen médical ou un conseil quel que soit le trouble dont ils souffrent, les médecins des grandes cliniques étant suffisamment avertis des problèmes que soulève la santé physique et psychique à tous les âges.

En cas d'urgence, l'Hôpital universitaire reçoit à toute heure du jour et de la nuit. Lorsqu'une hospitalisation est nécessaire, le Service Social de l'Université, consulté, peut éventuellement intervenir dans les frais de séjour aux Cliniques.

D^r L. BRULL.

La Vie de notre Association

Nouvelles de la Colonie

Réunie en Assemblée générale, la Section d'Elisabethville de l'Association Congolaise des Anciens Etudiants de l'Université de Liège a procédé à l'élection de son Comité pour l'année académique 1957-58. Ont été élus : Président : M. Derriks; Vice-Présidents : MM. Picard et Devignat; Secrétaire-Trésorier et Adjoint : MM. Beckers et Daxhelet; Commissaires et Commissaires suppléants : Mmes Legrain et Lozet, MM. Forthomme, Hardy, Porta, Vivier, Falla, Lenelle, Petit et Toussaint.

L'Assemblée a, par ailleurs, décidé l'inscription d'office de ses affiliés comme membres effectifs de l'Association des Amis de l'Université de Liège.

Enfin, la Section d'Elisabethville nous fait part d'une nouvelle très particulière. A son initiative et avec l'appui du Cercle wallon « Amon nos autes », une réplique de la statue du dompteur de taureau, de Mignon, sera bientôt érigée à E'ville. Déjà, un nouveau *Toré*, coulé en Belgique, vogue vers les tropiques et son inauguration est prévue pour le mois de janvier 1958.

Nous formons des vœux pour que l'exercice qui s'ouvre sous des auspices aussi heureux soit particulièrement faste pour le Comité et toute la Section des Anciens d'Elisabethville.

La Section d'Elisabethville en 1956-1957

En nous faisant part des heureuses nouvelles rapportées ci-dessus, M. Beckers, secrétaire-trésorier, nous communique le rapport d'activité de la Section d'Elisabethville pour l'exercice écoulé.

Nous le reproduisons intégralement, convaincus de l'intérêt qu'y porteront nos lecteurs, tant du Congo que de Belgique.

Est-ce la nostalgie des Rentrées académiques autrefois judicieusement brossées qui détermina les fondateurs de notre Association à fixer en octobre le renouvellement du Comité? Qu'importe, pour le Comité sortant, c'est le moment de rendre les comptes. Notre intention est de faire revivre devant vous cette année académique que certains ont qualifiée de particulièrement scientifique.

Chargé par Monsieur le Recteur de la représenter à la séance solennelle d'ouverture de l'Université officielle du Congo Belge et du Ruanda-Urundi

à Elisabethville, M. le Professeur Desonnay nous arrivait fin octobre dernier, précédé d'une brillante réputation de conférencier. A peine avions-nous été avisés de son arrivée, que nous apprenions également que divers groupements locaux l'avaient déjà pressenti pour qu'il veuille bien conférencier sous leurs auspices. Nous eûmes cependant le privilège de le recevoir et de l'entendre « *inter nos* ».

A notre dernière Assemblée générale, nous avions eu le grand plaisir d'accueillir parmi nous quelques anciens faisant partie du corps professoral de notre *Alma Mater* Congolaise. Pour eux, et pour beaucoup d'entre nous que la chose intéresse toujours énormément, nous organisâmes en décembre une visite aux usines métallurgiques de l'Union Minière à Lubumbashi. Cette visite eut lieu un soir particulièrement pluvieux mais recueillit son succès habituel.

Chassez le naturel, il revient au galop... Grande affluence au cocktail que nous organisions en l'honneur de M. le Professeur Brull, Chef de la mission interdisciplinaire de l'Université de Liège.

Quel plaisir de se retrouver « si bien ensemble », comme dit la vieille chanson, dans une atmosphère d'enthousiasme et de fierté en compagnie du grand savant auquel Monsieur le Recteur avait confié la direction de cette mission dont on parlait au Katanga. Les discours succédèrent aux discours, des toasts furent portés, sans oublier celui en l'honneur du camarade le Docteur Dévignat à l'occasion du succès de ses recherches, en collaboration, sur l'Iturine. Le Président sortant, le Camarade Derriks rentrant de Belgique, nous faisait part à cette occasion de l'accueil chaleureux des étudiants coloniaux de l'Université de Liège. Le recevant pendant son congé, ils lui exprimèrent leur reconnaissance à l'égard de notre Association et lui conférèrent la Commanderie de l'Ordre de la Callebasse.

Le Professeur Falla ouvrit le cycle de nos conférences en nous parlant de la « Photographie ». Pendant une heure, sans avoir l'air d'y toucher, le Professeur Falla, avec un sens inné de la vulgarisation, nous introduisit dans les recherches mystérieuses des sciences physico-chimiques. Les échos de cette conférence ayant dépassé les limites de notre association nous engagèrent à en élargir l'audition.

Ce fut ensuite notre banquet annuel suivi de guindailles. Suivant la tradition, il y eut moult libations et incantations. Les invocations au *Toré* se répétaient comme un cri de guerre, au point qu'un camarade qui n'avait pas perdu le Nord proposa un concours d'*à fond* avec paris mutuels au profit de son érection à Elisabethville, ce qui rapporta 4500 francs.

Au camarade Gérard, professeur à l'Université d'Elisabethville, revint l'honneur de la première conférence publique de la saison. Le sujet « L'Amérique dans le miroir de ses romans » avait attiré la toute grande foule. Dans un style brillant et spirituel, l'orateur charma le public dans une causerie émaillée d'anecdotes et pleine de psychologie.

Pendant ce temps, la mission interdisciplinaire de l'Université de Liège s'était enfoncée dans les vallées katangaises, au plus fort d'une saison des pluies particulièrement marquée. Nous l'attendions à son retour.

M. le Professeur Brull nous invita en son nom et au nom de ses collaborateurs à un cocktail au club house. Le même soir, nous offrions un dîner de gala en leur honneur. Soirée inoubliable : M. le Recteur Dubuisson la rehaussait de sa présence et, avec sa verve et ses qualités d'improvisateur bien connues, nous présenta la mission à qui notre Association offrit un souvenir symbolisant le Katanga : une authentique croisette de cuivre. La fête se prolongea tard dans la nuit.

Avant de nous quitter, M. le Professeur Brull accepta encore de faire une conférence publique sous nos auspices. Le titre « Rein artificiel, rein transplanté » semblait à d'aucuns une gageure. Le public ne l'entendit pas ainsi et répondit nombreux à l'annonce de cette causerie. Il n'eut pas à le regretter, tant il est vrai que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et que la maîtrise en matière d'enseignement, comme en toutes choses, n'est pas un vain mot.

Le camarade Colette de l'Université d'Elisabethville continua le cycle des conférences en nous parlant de « Quelques aspects de la vie quotidienne : l'amour, le travail et l'argent ».

Ce fut une communication au plus haut point instructive. L'orateur considéra avec beaucoup d'à-propos le côté affectif de l'individu depuis sa plus tendre enfance et les conséquences, sur son comportement, des circonstances entourant les principales périodes de sa vie.

Mais quelles étaient, nous demandions-nous, les premières impressions des camarades de notre jeune Université d'E'ville ?

Avec une grande objectivité, le Professeur Picard traita de l'influence conjugée de l'hérédité, du milieu et de l'éducation. On ne peut, conclut-il, garder le « patrimoine ancestral » si on ne le rénove en le recréant dans l'effort personnel pour le comprendre et le dépasser. Il nous dit sa foi dans l'œuvre coloniale belge, qui stimule la maturation intellectuelle et sociale des populations noires, associées au développement économique le plus moderne. Ce fut constructif et d'un très vif intérêt.

M. le Professeur Frenay, qui accompagnait des Etudiants de l'Université de Liège en visite au Katanga, retrouvait après vingt ans ses usines métallurgiques et ses vieux amis. Nous n'avons pu résister au désir de lui demander une conférence. C'est à bâtons rompus, ainsi l'avait-il annoncé, qu'il nous familiarisa avec les possibilités d'industrialisation de l'énergie nucléaire. Il réussit à captiver réellement un public nombreux qui ne lui ménagea pas ses applaudissements.

Vous allez trouver peut-être qu'après cela nous avons été suffisamment servis en conférences et qu'il était temps d'en revenir à ces réunions amicales destinées, comme le disent les statuts, à resserrer les liens de la camaraderie estudiantine.

Il y a peu, au cours d'un cocktail et d'un dîner rehaussés de la présence de M. Campus, président du Conseil d'Administration de l'Université d'Elisabethville et auquel assistait également M. le Professeur Docteur Firket, notre Association recevait M. Paul Fourmarier, professeur émérite de l'Université de Liège et lui demandait, à lui aussi, une petite communication d'actualité. Si ce dîner resserra incontestablement nos liens de cama-

raderie, je crois pouvoir dire qu'il fut aussi la consécration d'un autre lien.

Cette réunion fut en effet caractérisée par la brillante personnalité du Professeur qui, pendant un demi-siècle, a été et reste celui que ses disciples appellent « le Maître ». Blanchi sous les harnais, il nous apparut gardant une fraîcheur de méthode étonnante, invraisemblable d'éloquence, sachant mêler la poésie au scientifique. Dans nos réactions, où l'esprit étudiant n'était pas mort, le Professeur Fourmarier aura senti toute la chaleur de notre filiale et fidèle reconnaissance et que cet hommage s'adressait à travers lui à nos maîtres d'antan.

Et c'est ainsi que, dans l'enthousiasme, se clôtura la dernière manifestation de l'année.

Conférence de M. Frenay à Elisabethville

Présenté par M. Derriks, qui avait notamment rappelé sa longue carrière coloniale, M. Frenay fait remarquer dès l'abord que la domestication de l'énergie nucléaire n'est pas pour demain, son industrialisation elle-même ne pouvant être envisagée dans l'immédiat, du moins sur une grande échelle.

La seule réalisation actuellement utilisable de l'énergie nucléaire réside dans la fission de l'atome. Or, le coût de l'énergie ainsi libérée l'empêche absolument de supplanter les sources classiques d'énergie, particulièrement les centrales hydro-électriques. Ce n'est que l'augmentation des besoins et l'insuffisance des moyens classiques qui permettront à l'énergie nucléaire de devenir rentable.

Exposant le processus technique de la fission atomique, M. Frenay cite de nombreux systèmes de réacteurs. Mais le type idéal, coûtant le moins possible pour un rendement maximum, reste encore à trouver et son invention ne pourra résulter que de constatations expérimentales.

M. Frenay étudie ensuite les éléments de tout réacteur : combustible (uranium 235, plutonium 239 ou uranium 233), modérateur, refroidisseur, réflecteur, éléments de protection et de réglage. Sur ce dernier point, il souligne les conditions draconiennes de construction, imposées par les températures et radiations dangereuses.

M. Frenay ne veut cependant pas conclure sur une note pessimiste. C'est au contraire, dit-il, un optimisme résolu qui est de mise pour aborder ces problèmes dont la solution doit apporter un plus grand bien-être à l'humanité. Cette œuvre exige avant tout des hommes — ingénieurs, docteurs en médecine et autres — que seules les universités peuvent former. Et constatant que notre pays s'est laissé distancer dans ce domaine, M. Frenay émet, pour terminer, le vœu de voir les chercheurs belges se consacrer davantage aux travaux qu'exige l'industrialisation de l'énergie nucléaire.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

Prorogation de mandats et nomination

M. M. Dubuisson, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est maintenu dans son mandat de Recteur de l'Université pour un nouveau terme de quatre ans à dater du 1^{er} octobre 1957.

M. V. Gothot, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, est maintenu pour un terme identique dans son mandat de Vice-Président du Conseil d'Administration.

M. J. Roskam, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, est nommé Secrétaire du Conseil académique pour l'année 1957-1958.

Visites à l'Université

M. Mc Cain, President of Kansas State College, en mission d'information en Europe, a été l'hôte de l'Université le 9 juillet. Il a été reçu par M. le Recteur Dubuisson qu'entouraient M. Brull, M. et Mme Harmel ainsi que Mme Bouillenne.

M. de Klerk, Ministre du Travail et des Travaux publics de l'Union Sud-Africaine, accomplissant un voyage d'étude en Europe, a exprimé le désir de prendre contact avec quelques Professeurs de l'Université, particulièrement orientés vers les problèmes du travail.

En l'absence de M. le Recteur, M. le Professeur P. Horion, président du Centre interfacultaire du travail et Commissaire du Gouvernement, a reçu M. de Klerk le 10 juillet. MM. les Professeurs Bodart, Coppee et Van Beneden étaient également présents.

Lauréats de concours universitaires

M. L. Rouche, licencié en philosophie et lettres, a été proclamé premier au concours universitaire 1955-1956 pour la section de philologie classique.

M. L. Bouquiaux, licencié en philosophie et lettres, a été proclamé deuxième au même concours et pour la même section.

M. P. Bernard, licencié en sciences géographiques, a été proclamé premier au concours universitaire 1955-1956 pour les sciences géographiques.

M. H. Denis, licencié en sciences zoologiques, titulaire d'une bourse de spécialisation du Patrimoine universitaire, a obtenu 93,5 points sur 100 au concours des bourses de voyage 1956.

Exposition de Physique nucléaire

Les cours sur les applications industrielles des radioisotopes se sont terminés, le 27 juin, par le vernissage d'une exposition d'appareils de physique nucléaire dans les locaux de la place du XX août. Réalisée avec le concours des différentes firmes qui fabriquent ou importent ce matériel, l'exposition a été accessible au public les 27, 28 et 29 juin.

Le VIII^e Colloque international d'Astrophysique

Le 8 juillet s'est ouvert, dans la salle académique, le VIII^e Colloque international d'Astrophysique qui a rassemblé, durant trois jours, 72 savants de 16 nationalités différentes.

Les travaux avaient pour thème les étoiles à raie d'émission.

Colloque des Chansons de Geste

A l'initiative des Professeurs M. Delbouille, Mme Lejeune et M. Horrent, un Colloque international organisé par la section de Philologie romane et consacré à la technique littéraire des Chansons de Geste a eu lieu à l'Université du 4 au 6 septembre.

Les participants, spécialistes du problème, venaient des Universités de Paris, Strasbourg, Neufchatel, Genève, Zürich, Rome, Londres, Amsterdam, Madrid, Barcelone, Bruxelles, Louvain, Gand et Liège.

Des communications originales firent l'objet de discussions fécondes et conduisirent à des vœux portant sur l'orientation future des recherches en cause.

Les activités de perfectionnement des dirigeants d'entreprise à l'Institut de Sociologie

Le programme de l'année académique 1956-1957, exécuté en coopération avec l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité et la Fondation Industrie-Université, comportait des activités générales et spéciales. Il faut y ajouter la continuation des « études de cas » utilisées comme matériaux de discussion dans les séminaires.

Les activités générales comprenaient une session d'ensemble à l'intention des « jeunes cadres » des entreprises et trois séminaires résidentiels de courte durée, s'adressant, l'un aux hauts dirigeants d'entreprise, les deux autres aux cadres des entreprises au niveau des directions de service.

La session « jeunes cadres » consistait en une journée préparatoire, une série de douze week-ends s'échelonnant de décembre 1956 à avril 1957 et un séminaire de clôture résidentiel de quatre jours. Les séances furent consacrées à l'étude de l'ensemble des problèmes que pose la gestion des affaires.

Les séminaires organisés à l'intention des cadres supérieurs mirent chacun l'accent sur un aspect particulier de l'administration de l'entreprise : la fonction de coordination dans la direction générale; les rapports entre les services de vente et les services de production; les moyens d'information et d'action de la direction du personnel.

Des travaux de recherche effectués par l'Institut furent à l'origine de certaines activités spéciales. Parmi celles-ci, il convient de noter l'organisation d'un colloque sur les problèmes que pose la formation accélérée des ouvriers spécialisés dans les entreprises et la création d'un groupe de travail, à caractère permanent, chargé de mettre en application les méthodes analytiques développées par les économètres pour résoudre certains problèmes de gestion industrielle : la politique des stocks et des approvisionnements et le planning de la production.

Au cours de l'année académique 1956-1957, 175 personnes ont assisté à l'un au moins des séminaires ou sessions organisés par l'Institut de Sociologie. Les participants représentaient 56 entreprises du secteur privé, 7 services publics (départements ministériels ou organismes parastataux) et 6 fédérations professionnelles d'employeurs.

Création d'un Centre interdisciplinaire de Calcul et d'Exploitation mécanique des Informations

La possibilité de confier à des machines l'exécution de calculs numériques complexes ainsi que l'exploitation d'informations de toutes sortes, crée une situation nouvelle dans la recherche scientifique comme dans les problèmes d'exploitation et de gestion. Par le volume considérable d'informations qu'elles peuvent traiter, ainsi que par leur grande vitesse opératoire, ces machines, qui utilisent les ressources de l'électronique, atteignent en effet à des performances de beaucoup supérieures aux possibilités humaines.

En raison de cette évolution, le Conseil d'Administration de l'Université vient de créer un *Centre interdisciplinaire de calcul et d'exploitation mécanique des informations* qui permettra de diffuser la connaissance de cette exploitation en même temps qu'il apportera son concours aux services universitaires.

Ce centre, dont la direction a été confiée à M. M. Linsman, chef de travaux à la Faculté des Sciences, sera installé à l'Institut du Génie Civil. Il bénéficiera des conseils et des avis d'une commission permanente de travail nommée par le Conseil d'Administration. Il sera équipé d'un ordinateur I. B. M. 650, machine universelle qui se prête aux travaux les plus divers : calculs scientifiques, études économiques, études linguistiques, etc...

La composition des programmes d'opérations réclamera généralement le travail et la collaboration du personnel qui sera attaché au centre et des personnes qui voudront recourir à ses services; ces dernières pourront être initiées à l'exploitation de l'ordinateur.

Missions coloniales

Il y a un an ⁽¹⁾, le présent bulletin rendait compte de l'institution de la *Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi*. En même temps, il rappelait brièvement les missions effectuées à la Colonie depuis 1953 par des professeurs et membres du personnel scientifique de l'Université, grâce aux mandats institués à cette fin par la Commission administrative du Patrimoine.

Au cours de l'année 1956, six nouveaux mandats coloniaux ont été attribués et on trouvera ci-dessous un aperçu de l'objet des diverses missions et des résultats obtenus. Comme pour l'année précédente, ces notes sont établies sur la base des rapports présentés à la Commission administrative du Patrimoine de l'Université.

* * *

D'un voyage de dix semaines consacré à l'étude des industries organiques, M. le Professeur A. Gillet, de la Faculté des Sciences appliquées, rapporte la conviction que le Congo, immense désert actuellement, est en fait un « désert vert » aux capacités de production énormes.

M. Gillet a étudié la possibilité d'intensifier les cultures congolaises qui, à son avis, peuvent permettre un accroissement considérable de la population.

Mais un tel développement exige la préexistence de trois conditions. Tout d'abord, la mise en valeur de telles richesses végétales doit être confiée à des cultivateurs nés. Par ailleurs, les fertilisants sont à utiliser à bon escient en quantités adéquates et de façon permanente. Enfin, les habitants doivent adopter un mode de vie hygiénique, rendu possible par la lutte contre les maladies infectieuses et les insectes et judicieusement adapté au climat.

Ces conditions sont déjà en partie réalisées et se trouvent en tout cas réalisables à la Colonie. Les médecines préventives et curatives ont accompli des prodiges; les connaissances sur les fertilisants sont très avancées et leurs méthodes de mise au point sont prêtes, grâce aux travaux de l'I. N. E. A. C. Le peuplement par des colons cultivateurs ou forestiers est également possible puisque l'on trouve des mineurs pour les charbonnages et des colons pour le Canada.

Au cours de son voyage, M. Gillet s'est tout particulièrement intéressé aux manifestations de la vie végétale des marais et des lacs. Les dépôts de tourbe et de boues sacropéliques pourraient y receler des réserves de matières organiques — combustibles ou engrais — d'une richesse insoupçonnée. Il a pu procéder à leur classification et établir de premiers contacts en vue de leur mise en valeur.

En conclusion, c'est dans une nouvelle société de cultivateurs prospères que M. Gillet voit l'heureuse évolution du Congo vers la civilisation, car

(1) *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1956, n° 3, pp. 31 à 38.

parmi ces cultivateurs se lèveront ceux qui feront naître et se développer l'industrie, en particulier celle qui exploite les produits organiques.

* * *

M. F. Dussart, chargé de cours au Séminaire de Géographie et M. J. Sporck, assistant, ont cherché au cours de leur séjour au Congo belge et au Ruanda-Urundi, à mieux situer les problèmes qui s'y posent actuellement pour les géographes.

En conclusion de son rapport, M. Dussart signale d'abord le grand profit dont bénéficiera son enseignement grâce à l'augmentation et à la précision des connaissances acquises.

Par ailleurs, il est désormais mieux à même d'orienter les jeunes chercheurs disposés à faire carrière à la colonie, car il a pu se faire une idée plus nette des problèmes à résoudre.

Sur ce plan, M. Dussart souligne l'urgence de certains travaux de géographie humaine, suite à la disparition progressive des paysages géographiques intacts. Il démontre également l'incontestable utilité de la collaboration des géographes — très peu représentés jusqu'ici — pour opérer des améliorations efficaces dans la vie sociale, l'économie et l'habitat.

Les travaux de géographie humaine au Congo et au Ruanda-Urundi nécessitent des études de longue haleine et M. Dussart estime qu'un jeune chercheur doit y effectuer un séjour minimum de deux ans pour mener à bonne fin un travail même limité.

Enfin, de fructueux contacts ont été établis avec diverses institutions scientifiques, notamment avec l'I. R. S. A. C. et l'I. N. E. A. C.

Revenant au problème, soulevé par M. Dussart, en son rapport, des débouchés pour les géographes au Congo, M. Sporck estime que le concours de ces derniers s'avère indispensable dans deux administrations coloniales tout au moins. L'effroyable complexité des problèmes posés à l'administration de l'urbanisme par l'aménagement des villes exige l'incorporation d'un géographe au personnel de l'administration provinciale de l'urbanisme, comme c'est le cas en Belgique. Par ailleurs, si la Colonie offre aux géographes la possibilité d'occuper les postes d'administrateurs territoriaux assistants, les charges administratives de ces fonctions ne leur permettent généralement pas de faire œuvre de géographie. C'est pourquoi M. Sporck estime que, pour permettre une mise en évidence convenable des diverses régions du Congo, de leurs limites et de leurs caractéristiques propres, il faudrait, pour commencer, un géographe par district.

Enfin, M. Sporck souligne, lui aussi, la valeur de la documentation et du matériel didactique recueillis au cours de ce voyage.

* * *

Du 15 juillet au 13 septembre 1956, Mme Ruyters, chef de travaux à la Clinique médicale de l'Université de Liège, a visité nombre d'hôpitaux de la Colonie, d'hôpitaux de Sociétés ou d'organismes parastataux, d'hôpitaux de missions et de dispensaires ruraux.

Elle a pu ainsi se familiariser avec la pathologie de l'indigène. Celle-ci comporte tous les éléments de la pathologie européenne, mais il s'y ajoute des aspects particuliers et, le but de la mission étant l'étude de la nutrition et des affections hépatiques, c'est aux maladies de la nutrition que s'attache surtout Mme Ruyters dans son rapport.

Après avoir exposé la situation dans les diverses régions de la Colonie, Mme Ruyters attribue la malnutrition des noirs à trois ordres de facteurs : le retard dans le développement économique, entraînant un déséquilibre alimentaire; divers facteurs sociaux tels l'insuffisance des salaires et des rations imposées; enfin l'insuffisance du développement intellectuel, chez les femmes surtout.

Envisageant ensuite les mesures entreprises pour améliorer les ressources alimentaires par le développement de l'agriculture, de la pisciculture et de l'élevage, dans les régions du Kasai et du Kwango notamment, Mme Ruyters y voit l'espoir d'une amélioration notable de la situation, encore que l'étude de ces mesures soit, somme toute, fort récente.

Pour terminer, Mme Ruyters émet quelques considérations plus générales sur la Médecine à la Colonie.

Etant donné le niveau d'évolution de la population, toutes les formations médicales de la Colonie pratiquent avant tout une médecine de masse. Généralement, les installations dépassent les possibilités de travail d'un personnel médical restreint et l'on peut dire que le développement de la médecine est largement en avance sur le niveau d'évolution économique, sociale et culturelle des indigènes.

Aussi estime-t-elle regrettable la tendance, manifestée par certains médecins, à se spécialiser au détriment des soins apportés à la généralité de la population, par le traitement des problèmes généraux d'hygiène ou d'alimentation, par exemple.

* * *

Situer l'état actuel de la lutte contre la tuberculose au Congo belge et au Ruanda-Urundi, tel était l'objectif du séjour effectué en 1956 par M. le Dr Reginster, Agrégé près la Faculté de Médecine.

Plusieurs médecins coloniaux effectuent, en effet, des stages de perfectionnement au département de pneumologie de la clinique médicale universitaire et il importait au plus haut point que cet enseignement réponde aux nécessités pratiques posées par les conditions de travail en Afrique.

Afin d'acquiescer une vue d'ensemble de la situation, M. Reginster a visité les services antituberculeux officiels, le Centre CEMUBAC, fondation de l'Université Libre de Bruxelles, et les services médicaux de grandes sociétés privées, telles l'Union Minière et la Forminière.

Pour chacune des étapes de ce long périple, et au triple point de vue du dépistage, des traitements ambulatoires et de l'hospitalisation, le Dr Reginster fait le point de l'action menée par les diverses formations médicales contre la tuberculose qui, de l'avis de nombreux médecins, pose actuellement à la Colonie le plus grave des problèmes.

De la somme des documents ainsi rassemblés, il déduit plusieurs constatations. Il s'avère tout d'abord malaisé de se faire une opinion précise sur l'ampleur des problèmes posés par la tuberculose à la Colonie. Certes, l'utilisation des antibiotiques a fait baisser le taux de la mortalité. Par ailleurs, l'augmentation du standing de vie, l'amélioration des conditions de vie et de nutrition, de même que la vaccination, sont susceptibles d'accroître la résistance des indigènes à l'infection tuberculeuse. Mais la lutte, pour être efficace, exige la neutralisation des foyers de contamination.

A ce point de vue, le dépistage ne se justifie que dans la mesure où existent de réelles possibilités de soigner les malades, ce qui n'est pas toujours le cas. De même, l'efficacité de la vaccination doit être contrôlée par l'examen périodique des sujets qui y ont été soumis, examen qui s'avère fréquemment irréalisable.

Dans l'état actuel de la situation, estime le Dr Reginster, le nombre de tuberculeux connus dépasse largement les possibilités des centres de traitement et c'est d'abord au développement de ces derniers qu'il faut s'attacher. Augmentation du nombre de lits, établissement d'un minimum de documents radiographiques et tomographiques, application de la chirurgie d'exéèse et formation spécialisée du corps médical, telles sont notamment les conditions — difficilement réalisables — d'une action vraiment efficace.

Généraliser, en effet, des méthodes de traitement imparfaites ou incorrectes, dit encore M. Reginster, c'est travailler sûrement à l'extension de l'endémie tuberculeuse.

* * *

M. le Professeur A. Buttgenbach, de la Faculté de Droit, a effectué un séjour de deux mois à la Colonie, du 21 juillet au 16 septembre 1956.

Sa mission avait pour principal objet une information aussi large que possible sur les projets de réformes politiques et administratives des institutions actuelles de la Colonie, et plus particulièrement, l'étude du nouveau statut des villes congolaises.

Il apparaissait utile, en effet, qu'un avis puisse être donné sur le projet de statut, admis par le Conseil du Gouvernement général, lors de l'examen de ce statut par le Conseil colonial. Pareil avis devait se baser sur de nombreuses observations réalisées sur place et M. Buttgenbach s'est entretenu à cette fin non seulement avec M. le Gouverneur Général et les Directeurs des divers départements, mais également avec les Gouverneurs de Province, Commissaires et Secrétaires provinciaux, Commissaires de district, Administrateurs territoriaux et représentants de l'autorité tutélaire auprès des centres extra-coutumiers. Il a également pris contact avec d'importantes entreprises du secteur privé.

Les conclusions d'observations aussi multiples portent sur la participation des congolais à la gestion des centres urbains dans le cadre du nouveau statut des villes et sur la décentralisation administrative qui se révèle absolument indispensable à l'échelon des territoires et surtout à l'échelon provincial.

M. le Professeur Buttgenbach s'était également proposé de prendre contact avec les milieux universitaires de Léopoldville et d'Elisabethville, ainsi qu'avec les organismes de recherche scientifique, en vue d'examiner les formes d'une collaboration éventuelle du Séminaire de Droit public et administratif de notre Université avec ces institutions.

De brefs séjours dans divers centres de l'I.R.S.A.C. et de l'I.N.E.A.C. lui firent apparaître, en même temps que certains défauts de coordination entre les activités des deux Instituts, leur commun et vif désir d'établir une collaboration avec les universités de la Colonie.

L'Université d'Elisabethville se trouvant en pleine période de pré-organisation, c'est à Lovanium que les contacts s'avèrent le plus fructueux. M. Buttgenbach a promis la collaboration effective du Séminaire de Droit public et administratif aux travaux du Centre interuniversitaire de sciences politiques et coloniales créé à Léopoldville pour l'étude de l'évolution des institutions politiques et administratives du Congo.

Les autres universités belges ont été pressenties et l'Université de Louvain a fait part de son accord de principe. L'Université de Liège s'occupera de l'étude de l'évolution politique et administrative des colonies et anciennes colonies anglaises d'Afrique.

Les résultats d'examens des sessions de juillet et septembre 1957 à l'Université de Liège

On trouvera ci-dessous les données relatives aux résultats obtenus par les étudiants de l'Université de Liège aux examens des deux sessions de 1957.

Comme les années précédentes, nous comparons d'abord, pour chaque session, le nombre des étudiants inscrits aux diverses épreuves et le nombre de ceux qui ont réussi ces épreuves, en indiquant parmi ces derniers ceux qui ont obtenu au moins une distinction.

Ensuite, nous indiquons le nombre d'inscriptions prises aux cours et le nombre total des réussites en première ou deuxième session.

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Distinctions scientifiques

M. M. Paquot, professeur ordinaire, a été élu président de l'Association internationale des Etudes françaises pour la période 1957-1960.

M. M. De Corte, professeur ordinaire, et Mme De Corte ont reçu le Prix des Scriptorum catholici pour leur livre « Deviens ce que tu es » et pour l'ensemble de l'œuvre philosophique de M. De Corte.

M. L. E. Halkin, professeur ordinaire, a été élu membre de la « Maatschappij der nederlandse letterkunde ».

Etudes conduisant à un diplôme délivré par :	1 ^{re} session			2 ^e session			Année académique		
	Inscriptions aux examens	Total des réussites	Réussites avec grade	Inscriptions aux examens	Total des réussites	Réussites avec grade	Inscriptions aux cours	Réussites pour les 2 sessions	% de réussites
A — Faculté de Philosophie et Lettres ⁽¹⁾									
C. ⁽²⁾	1 ^{re} ép.	54	21	126	45	—	223	99	44
	2 ^e ép.	41	15	41	25	—	84	66	79
L. ⁽²⁾	1 ^{re} ép.	51	31	15	11	—	67	62	93
	2 ^e ép.	21	19	42	36	21	71	55	71
B. — Faculté de Droit									
1. Droit	C.	1 ^{re} ép.	37	4	50	24	106	61	58
		2 ^e ép.	25	3	66	27	96	52	54
	D. ⁽²⁾	1 ^{re} ép.	23	6	37	21	76	44	58
		2 ^e ép.	46	6	20	10	54	39	72
		3 ^e ép.	39	9	13	12	44	41	93
2. Sections de Sciences politiques et sociales	C.	1 ^{re} ép.	12	2	28	7	54	19	35
		2 ^e ép.	12	—	18	10	30	22	73
	L.	1 ^{re} ép.	19	6	13	12	35	31	89
		2 ^e ép.	—	—	23	22	36	22	61
C. — Faculté des Sciences ⁽³⁾									
	C.	1 ^{re} ép.	68	29	104	40	201	108	54
		2 ^e ép.	108	32	51	37	116	100	86
	L.	1 ^{re} ép.	45	26	30	25	75	70	93
		2 ^e ép.	30	24	30	29	66	59	89

D. — *Faculté de Médecine*

1. Médecine C.	1 ^{re} ép.....	227	57	23	147	48	3	245	105	43
	2 ^e ép.....	126	55	15	57	26	2	128	81	63
	3 ^e ép.....	93	66	16	25	17	2	97	83	86
D.	1 ^{re} ép.....	93	67	21	27	20	1	97	87	90
	2 ^e ép.....	93	74	21	20	17	1	93	91	98
	3 ^e ép.....	84	77	37	7	7	1	85	84	99
	4 ^e ép.....	86	86	42	1	1	1	89	87	98

2. Pharmacie C.

	1 ^{re} ép.....	69	17	—	42	10	—	70	27	39
	2 ^e ép.....	40	22	9	19	12	—	39	34	87
Ph (2)	1 ^{re} ép.....	52	23	13	27	15	2	53	38	72
	2 ^e ép.....	33	28	6	5	4	1	34	32	94
	3 ^e ép.....	31	27	17	6	6	—	33	33	100

E. — *Faculté des Sciences appliquées*

C.	1 ^{re} ép.....	216	103	56	104	45	12	219	148	68
	2 ^e ép.....	184	101	49	85	45	9	189	146	77
Ing. (2)	1 ^{re} ép.....	128	61	14	64	49	7	128	110	86
	2 ^e ép.....	118	83	47	33	29	4	118	112	96
	3 ^e ép.....	101	99	54	6	6	2	107	105	98

F. — *Ecole Supérieure de Sciences commerciales et économiques*

C	1 ^{re} ép.....	76	42	17	25	14	—	85	56	66
	2 ^e ép.....	53	26	10	28	22	3	55	48	87
L	1 ^{re} ép.....	54	17	3	45	28	7	61	45	74
	2 ^e ép.....	32	16	3	33	22	4	54	38	74

G. — *Institut supérieur d'éducation physique*

C.	1 ^{re} ép.....	35	10	2	17	7	—	41	17	41
	2 ^e ép.....	11	5	—	6	3	1	11	8	73
L.	1 ^{re} ép.....	12	7	2	4	2	—	12	9	75
	2 ^e ép.....	13	13	7	—	—	—	13	13	100

(1) Il s'agit des sections de philosophie, d'histoire, de philologie classique, romane et germanique.

(2) C. = candidature; L. = licence; D = doctorat; Ph. = grade de pharmacien; Ing. = grade d'ingénieur.

(3) Il s'agit des sections de sciences mathématiques, physiques, chimiques, géologiques et minéralogiques, géographiques et biologiques.

Voyages et missions

M. R. Fohalle, professeur ordinaire, a assisté à Rome, le 23 septembre, à une réunion de la Commission internationale chargée d'étudier le problème des relations entre parents et maîtres.

M. M. Paquot, professeur ordinaire, a participé au Congrès de l'Association internationale des Etudes françaises qui s'est tenu en juillet au Collège de France.

M. M. De Corte, professeur ordinaire, a fait, à Paris et Grenoble, des conférences respectivement intitulées : « Progrès technique et progrès moral » et « La conception moderne de l'homme ». A l'invitation de Mgr l'Archiduc Otto de Hasbourg, M. De Corte a exposé, devant le Congrès du Centre européen de Documentation et d'Information « le problème philosophique de l'économie contemporaine » et rédigé les conclusions du débat général de cette assemblée.

M. L. Deroy, chef de travaux, s'est vu attribuer une bourse du Comité de Sélection des bourses du Conseil de l'Europe, en vue d'étudier les fondements linguistiques de la mentalité européenne.

M. H. T. Deschamps, assistant, a participé à Lille, au deuxième Congrès français de littérature comparée.

Mlle O. Barbafiera, assistante volontaire, a participé successivement, en juillet et septembre, au 52^e Congrès de la Société Dante Alighieri, au 1^{er} Congrès international de l'enseignement universitaire des Sciences pédagogiques et aux journées d'études consacrées à Goldoni.

Nominations

M. J. Stiennon, docteur en Philosophie et Lettres, bibliothécaire-bibliographe, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire le cours de Paléographie du Moyen-Age. M. Stiennon conserve par ailleurs ses fonctions de bibliothécaire-bibliographe.

MM. H. T. Deschamps et E. Legros ont été nommés chefs de travaux pour un premier terme de deux ans prenant cours le 1^{er} mars 1957.

Chaire Fulbright

M. W. E. Bezanson, professeur à l'Université de Rutgers, a été désigné comme titulaire de la Chaire Fulbright de littérature et de civilisation américaines pour l'année académique 1957-1958.

Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

Mme S. Clercx-Lejeune, chargée de cours, a été, indépendamment de ses autres attributions, chargée de faire les cours d'encyclopédie de l'histoire de la musique, d'histoire de la musique et d'esthétique musicale.

M. Ch. Van Den Borren, chargé de cours émérite, s'est vu octroyer le grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite de la République italienne.

Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales

M. J. Duchesne-Guillemain, professeur, a participé au XXIV^e Congrès international des Orientalistes, réuni à Munich en août et septembre.

M. J. Kupper, assistant, a été nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans prenant cours le 1^{er} mai 1957.

Institut supérieur de Sciences pédagogiques

M. R. Piret, professeur, a pris part, du 2 au 6 juillet, au Congrès international de la Promotion du Travail, réuni à Namur. Il y a présenté une communication intitulée « Psychologie sociale et accidents du travail ».

FACULTÉ DE DROIT

Admission à l'éméritat

M. L. Graulich, professeur ordinaire, recteur honoraire de l'Université, a été admis à l'éméritat à la date du 3 août. Il a été autorisé à poursuivre son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique.

Nominations

M. P. Graulich, chargé de cours, est nommé professeur ordinaire à dater du 1^{er} octobre.

MM. P. Lebrun et P. Minon, sont nommés chef de travaux pour un premier terme de deux ans.

Distinctions scientifiques

M. L. Moureau, professeur ordinaire, a été élu vice-président de l'Institut belge des Sciences administratives.

M. C. Renard, professeur ordinaire, a été désigné pour occuper la chaire Francqui au titre belge à l'Université de Bruxelles pendant l'année académique 1957-58.

M. C. Goossens, assistant volontaire, a participé aux journées d'études juridiques qui se sont tenues à Lille et y a présenté un rapport sur « les gouvernements de fait en Belgique ».

FACULTÉ DES SCIENCES

Distinctions

M. M. Dubuisson, professeur ordinaire, recteur de l'Université, a été promu, par Son Altesse Royale Madame La Grande-Duchesse de Luxembourg, au titre de Commandeur de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

M. H. Janne d'Othée, professeur émérite, s'est vu octroyer par Sa Majesté le Roi concession héréditaire de noblesse.

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a été nommé Doyen d'honneur du travail scientifique.

M. H. Damas, professeur ordinaire, a été élu président de la Société royale zoologique de Belgique pour les années 1957 et 1958.

Voyages et missions

M. M. Dubuisson, professeur ordinaire, recteur de l'Université, a séjourné au Congo belge du 21 juillet au 2 août, à l'invitation de l'Union Minière du Haut-Katanga. Il s'est rendu à Elisabethville et à Léopoldville en vue d'étudier la réalisation d'un premier centre expérimental de formation et d'action rurales dans le Haut-Katanga.

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a été invité à prendre part à la Conférence régionale de l'Union géographique internationale, à Tokyo, et à y présenter un rapport sur les problèmes de géographie humaine appliquée.

M. J. Serpe, chargé de cours, a participé en septembre au Congrès de Physique réuni à Padoue et Venise.

M. H. Sauvenier, agrégé et maître de conférences, a participé en juillet au premier colloque international de Photographie corpusculaire à Strasbourg. Il y a présenté une communication.

M. B. Rosen, maître de conférences, a fait un exposé devant le XX^e Congrès du Groupement pour l'avancement des méthodes spectroscopiques, réuni à Paris en juin. Cette communication avait trait aux nouvelles méthodes de spectroanalyse appliquées à l'Institut d'Astrophysique.

Nominations

Mlle S. Cruck, chef de travaux, a été définitivement confirmée dans ses fonctions à la date du 1^{er} juin.

M. J. Alexandre, assistant, a été nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans à dater du 1^{er} mars.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Admission à l'éméritat

M. R. Vivario, professeur ordinaire, a été admis à l'éméritat à la date du 2 juillet 1957. Il a été autorisé à poursuivre son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique.

Distinctions scientifiques

M. R. Vivario, professeur émérite, a été nommé docteur honoris causa de l'Université de Clermont-Ferrand.

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a été nommé président du Groupe « Les arts et leurs moyens d'expression » de la Section belge à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958.

M. A. Denoël, professeur ordinaire, a été nommé membre correspondant de la Commission de la Pharmacopée.

M. A. Lambrechts, professeur ordinaire, a été nommé membre associé de l'Académie royale des Sciences coloniales, Classe des Sciences naturelles et médicales.

M. R. Weekers, professeur ordinaire, a été nommé membre d'honneur de la Société d'Ophtalmologie de la Grèce du nord.

M. M. Welsch, professeur ordinaire, a été nommé membre correspondant de la Commission de la Pharmacopée.

M. P. Desaive, professeur extraordinaire, a été nommé membre correspondant de l'Académie de Médecine.

M. P. Frédéricq, chargé de cours, a été nommé membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique.

M. J. Lecomte, chef de travaux, s'est vu décerner le grand prix de Médecine Louis Sanders.

Voyages et Missions

M. R. Vivario, professeur émérite, a été nommé, pour un terme de deux ans, professeur à l'Université de Téhéran. Il est chargé d'y organiser l'enseignement de la toxicologie. M. Vivario a été invité à faire, au cours de son séjour, des conférences dans les Universités de Chiraz, Ispahan, Tabriz et Meched.

M. J. Firket, professeur ordinaire, a séjourné à Elisabethville de fin septembre à fin octobre, en qualité de délégué de l'Université de Liège au Conseil d'Administration de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

M. J. Roskam, professeur ordinaire, a participé en septembre au XXI^e Congrès de l'Association des Médecins de langue française, tenu à Paris.

Au mois de novembre, M. Roskam présentera un rapport au Colloque organisé à Milan par la « Fondazione professore Domenico Ganassini » sur les maladies du Collagène.

M. P. Divry, professeur ordinaire, a présidé une séance plénière au II^e Congrès international de Psychiatrie, qui s'est réuni à Zürich au début du mois de septembre.

M. C. Stainier, professeur ordinaire, a pris part, en septembre à Leyde, au Congrès de la Fédération internationale pharmaceutique. Il a aussi participé aux réunions de la Commission internationale des spécialités pharmaceutiques et aux journées organisées par les Directeurs des laboratoires d'analyse des médicaments, qui se sont tenues à Berne du 16 au 20 septembre.

M. E. Foret, professeur ordinaire, a assisté au Congrès d'Urologie, en octobre à Paris.

M. W. Esser, professeur ordinaire, doyen de la Faculté, a assisté en septembre à un « Joint meeting » organisé à Nimègue par les ligues néerlandaise et belge contre le Rhumatisme.

M. A. Lambrechts, professeur ordinaire, a participé, du 2 au 5 juillet, au XV^e Congrès des Pédiâtres de langue française réuni à Paris. En fin du même mois et toujours à Paris, M. Lambrechts a pris part au IV^e Congrès international de Nutrition.

M. R. Weekers, professeur ordinaire, a été invité à faire, dans le cadre des entretiens d'Ophtalmologie de Paris, un exposé sur le diagnostic précoce du glaucome.

M. M. Welsch, professeur ordinaire, a présenté un rapport sur « Lysis by agents of microbial origin » au Symposium organisé à Cambridge par la Société générale de Microbiologie en septembre. M. Welsch a également assisté à Londres au 59th General meeting de l'Association of clinical Pathologists.

M. P. Desaive, professeur extraordinaire, a participé en juin au 1^{er} Congrès national allemand pour la formation médicale post-universitaire réuni à Berlin et y a présenté une conférence sur le cancer thyroïdien.

Il a également présenté une conférence à la réunion des Sociétés de Radiologie de Belgique et du Nord de la France.

M. Desaive a pris part au Symposium international sur le cancer du sein, tenu en juillet à Perrugia.

Il a été chargé par la Société internationale de Chirurgie de présenter à Mexico un rapport sur les relations de la radiothérapie et de la chirurgie dans le traitement des cancers. La Société belge de Chirurgie l'a par ailleurs prié de rédiger un rapport sur le cancer et les hormones en vue de son Congrès de 1958. Il a été aussi chargé d'organiser avec les professeurs Maisin et Claude, deux journées de recherches sur le contrôle du cancer, dans le cadre de l'Union internationale contre le Cancer. Enfin, M. Desaive a pris part au Congrès de la Société internationale de Chirurgie, réuni à Mexico à la fin du mois d'octobre.

M. G. Leroux, chargé de cours, a été invité à présenter une communication sur les affections du pancréas au IV^e Congrès des Médecins électro-radiologistes de culture latine.

M. P. Frédéricq, chargé de cours, a été invité à donner une conférence sur les colicines et leurs relations avec les bactériophages à l'Assemblée annuelle de la Société suisse de Microbiologie, réunie en juin à Interlaken.

M. P. Frédéricq a également présenté des rapports sur les colicines au Symposium organisé à Londres par la Society for experimental Biology et au Symposium de la Society for general Microbiology, tenu à Cambridge.

M. A. Steenebruggen, chargé de cours, a assisté en septembre au Congrès de Chirurgie de Barcelone.

M. A. de Scoville, chef de travaux, a assisté en juin à Turin au XII^e Congrès de la Société italienne de Gastro-Entérologie. Il a aussi

participé à un Symposium sur l'Artériographie et a présenté des communications à chacune de ces réunions.

M. J. Bobon, chef de travaux, a assisté, en septembre, au II^e Congrès international de Psychiatrie qui s'est tenu à Zürich. Il y a organisé et présidé le Symposium sur « Dynamics of the schizophrenic language » et y a présenté un rapport. Il a également fait une communication au Symposium sur l'Art psychopathologique et une autre au Symposium Rorschach. Cette dernière était faite en collaboration avec MM. Kuhn et Verdeaux.

M. F. Jaminet, chef de travaux, a participé au Congrès sur l'Etude des Plantes médicinales qui s'est tenu à Wageningen en septembre. Il a, d'autre part, suivi les cours de perfectionnement de synthèses organiques, organisés à Lille par le professeur Lespagnol.

Nominations

M. J. Ketelslegers, chef de travaux, a obtenu la démission honorable de ses fonctions; il est autorisé à en porter le titre honorifique.

M. C. Lapière, chef de travaux, a été confirmé à titre définitif dans ses fonctions.

M. R. Bastin, chef de travaux, est maintenu dans ses fonctions pour un nouveau terme de deux ans.

M. E. Betz, chef de travaux, est nommé agrégé à titre définitif à partir du 1^{er} mai.

MM. J. Dalem et F. Jaminet, ont été nommés chef de travaux pour un premier terme de deux ans.

M. W. Verly, assistant, a été nommé agrégé pour un premier terme de deux ans.

Institut supérieur d'Education physique

M. C. Liebecq, professeur, a été chargé par le Ministre des Colonies d'une mission à Léopoldville durant la seconde quinzaine de juillet et invité par M. le Chanoine Gillon, recteur de l'Université Lovanium, à participer aux travaux des jurys d'examens de cette Université. Par ailleurs, M. Liebecq assistera, en octobre aux journées biochimiques organisées à Oss et Utrecht par les Sociétés hollandaise et belge de Biochimie.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Admission à l'éméritat

M. P. Chantraine, professeur ordinaire, a été admis à l'éméritat, à la date du 31 juillet 1957. Il a été autorisé à poursuivre son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique.

Distinctions scientifiques

M. M. Legraye, professeur ordinaire, est maintenu pour cinq ans dans son mandat de président de la Commission consultative de Géologie coloniale. Ce Collège a été installé dans ses fonctions le 6 juillet par M. le Ministre des Affaires économiques.

M. E. Frenay, professeur ordinaire, a été nommé membre associé de l'Académie royale des Sciences coloniales.

M. Ch. V. Dunsy, chef de travaux, a été désigné lauréat de la Fondation Alexandre Galopin pour 1957.

M. F. Gaty, chef de travaux, s'est vu décerner la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Voyages et missions

M. E. Frenay, professeur ordinaire, a accompagné, au cours du mois de septembre, les étudiants accomplissant un stage dans les installations d'Afrique de l'Union Minière du Haut-Katanga. Il a ensuite pris part, à Athènes, au XXX^e Congrès international de Chimie industrielle et y a fait une conférence.

M. H. Labasse, professeur ordinaire, a présenté une communication aux Journées d'études organisées à Paris par la Société de l'Industrie minière sur les propriétés mécaniques des roches. Au cours des mois d'août et septembre, M. Labasse s'est rendu en U. R. S. S. pour y visiter, à l'invitation de ce pays, plusieurs exploitations de Centres charbonniers du Donetz et de l'Oural.

M. E. Leclerc, professeur ordinaire, a été invité par l'Union internationale de Chimie pure et appliquée, aux discussions des rapports de la section « Eaux résiduaires » des journées d'études de Paris. En octobre, M. Leclerc étudiera, sur place, les modalités d'organisation d'une Section du Centre belge d'étude des eaux à Léopoldville et Elisabethville.

M. H. Louis, professeur ordinaire, a assisté aux journées d'études sur le béton, organisées à Stockholm du 26 juin au 2 juillet.

M. J. Frenkiel, chargé de cours, a pris part, à Prétoria en juillet, à la réunion sur l'utilisation des Radio-isotopes.

M. P. Coheur, chargé de cours, assistera, en novembre, à la deuxième partie du Congrès mondial organisé par l'American society for metals et l'American institute of mining and metallurgical engineers.

M. R. Collée, chef de travaux, a participé en juillet à la session d'études sur l'énergie nucléaire organisée par l'O. E. C. E. à Saclay. En septembre, M. Collée a pris part aux travaux du XXX^e Congrès international de Chimie industrielle.

M. L. Delvaux, chef de travaux, a participé, au mois de juin, à la session d'études organisée à Karlsruhe par la Société Siemens. Il s'est également rendu à Darmstadt afin d'examiner, avec le Professeur Krischer, certains problèmes de séchage des matières solides.

M. G. Michel, chef de travaux, a participé au Congrès de Spectroscopie moléculaire qui s'est réuni en juillet à Fribourg-en-Brisgau.

M. C. Ek, assistant, a pris part, à Stockholm en septembre, au Congrès international de préparation des minerais.

Changements d'attributions

M. E. Bodart, professeur ordinaire, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, les cours de Technologie, Organisation des usines et Compléments de constructions des machines, en remplacement de M. P. Chantraine, admis à l'éméritat.

M. L. Calembert, professeur ordinaire, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, les cours d'Eléments de géologie et de Géologie générale, en remplacement de M. M. Sluys, admis à la retraite.

Bibliothèque

Personalia

Mme J. Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef, a été nommée membre effectif du jury d'examens pour candidats bibliothécaires.

Par ailleurs, Mme Gobeaux-Thonet a été désignée par l'Association des Conservateurs d'Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique pour la représenter au Congrès de l'International Federation of the Libraries Associations, réuni en septembre à Paris.

M. J. Stiennon, bibliothécaire-bibliographe, est nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres à la date du 1^{er} octobre 1957. Il conserve par ailleurs ses fonctions de bibliothécaire-bibliographe.

La Vie universitaire en Belgique

Université de Gand

Nécrologie. — M. F. De Block, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est décédé à Gand le 25 mai.

M. F. Quicke, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est décédé à Bruxelles, le 21 juin.

Admission à l'éméritat. — M. E. Blancquaert, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, Commissaire du Gouvernement, Recteur honoraire, est admis à l'éméritat à la date du 30 septembre.

Nominations. — M. P. Lambrechts, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, est nommé recteur de l'Université pour un terme de quatre ans prenant cours le 1^{er} octobre 1957.

M. L. Massart, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est nommé vice-président du Conseil d'Administration pour la même période.

M. A. De Ridder, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, est nommé secrétaire du Conseil académique pour l'année 1957-1958.

MM. A. Devreker, M. Van Meerhaeghe et A. Vlerick, chargés de cours, sont nommés professeurs ordinaires à la Faculté de Droit.

MM. V. Van Straelen, A. De Winne, G. Raes, F. Riessauw, sont nommés professeurs ordinaires à la Faculté des Sciences.

MM. K. Dierickx, M. Sebruyens et P. Van Vaerenbergh sont nommés professeurs ordinaires à la Faculté de Médecine.

M. L. Apostel est nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres. Il fera les cours de logique, exercices sur des questions de philosophie et notions de philosophie

M. M. De Mayer est nommé chargé de cours à la même Faculté. Il fera les cours suivants : archéologie et histoire de l'art au moyen-âge et dans les temps modernes et les arts plastiques au moyen-âge et dans les temps modernes.

M. R. D'Hulst est nommé chargé de cours à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie. Il fera les cours suivants : histoire des arts plastiques aux Pays-Bas et les arts plastiques aux Pays-Bas.

Changements d'attributions. — M. L. Coetsier est chargé de faire le cours d'éléments et méthodes de la psychotechnique.

M. M. Dumont est déchargé du cours d'exercices de géographie et chargé du cours d'introduction à la géographie humaine.

M. R. Tavernier est déchargé du cours d'exercices de géographie et chargé du cours d'introduction à la géographie physique.

M. A. Van Den Meersche est chargé de faire le cours de compléments d'électricité et ses applications industrielles, dont M. Cnops est déchargé à sa demande.

M. R. Verbist est chargé de faire les cours de pédagogie expérimentale et psychologie et pédagogie expérimentale.

Distinctions. — M. J. Gillis, recteur de l'Université, a été nommé docteur honoris causa de l'Université de Genève.

M. L. Massart, Directeur du Laboratoire de biochimie s'est vu décerner le Prix Francqui 1957.

Sa Majesté le Roi Baudouin a attribué le titre de baron à M. L. Frédéricq, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, recteur honoraire et chef de Cabinet honoraire de Sa Majesté le Roi Léopold.

Université de Bruxelles

Personalialia. — Le Professeur Mac Kain, directeur de l'Institut du Kansas pour l'Agronomie et les Services appliqués, en mission d'information en Europe, a visité l'Université le 9 juillet. Il y a été reçu par M. H. Janne, recteur.

M. H. Janne, recteur, a séjourné au Congo du 17 juillet au 1^{er} septembre et y a fondé deux sections de l'Extension de l'U. L. B., l'une à Léopoldville, l'autre à Elisabethville. M. le Recteur a inspecté les centres scientifiques et d'action sociale créés par l'Institut Solvay en Afrique centrale.

MM. les Professeurs M. Barzin et C. Perelman ont participé, en juillet, à la session que l'Institut international de Philosophie a tenue à Varsovie.

Anniversaire de la libération. — Lundi 2 septembre a eu lieu une cérémonie d'hommage aux universitaires tombés pour la libération du pays et la défense de l'idéal de libre-examen. Des fleurs ont été déposées au pied du mémorial et M. le Vice-Président Administrateur Leblanc s'est rendu au Tir national et au cimetière de Schaerbeek, accompagné des représentants des étudiants.

Université de Louvain

Nécrologie. — Au cours de l'année académique 1956-1957, l'Université a eu à déplorer le décès de plusieurs professeurs : le 12 octobre 1956, M. Grootaers, de Philologie germanique; le 5 novembre, M. Peters, des Ecoles spéciales; le 10 novembre, M. Van Laere, de Philologie clas-

sique; le 26 mars 1957, M. Bruynoghe, de Médecine; le 13 mai, M. de Fays, professeur honoraire aux Ecoles spéciales et le 12 juin, M. Lebon, de Théologie.

Population estudiantine. — Au cours de l'année académique 1956-1957, l'Université a inscrit 11.516 étudiants, dont 2031 jeunes filles et 843 étrangers. Ces derniers représentaient 54 nations.

L'emploi des radio-isotopes. — En collaboration avec la Faculté des Sciences, la Faculté de Médecine organisera, au cours de l'année 1957-1958, un enseignement complémentaire sur l'emploi des radio-isotopes en Biologie et en Médecine. Sous forme de séminaires, cet enseignement comprendra une dizaine de séances d'une journée, comportant chacune une ou deux leçons et des démonstrations.

II^e Congrès international de Cybernétique

Le Conseil d'Administration de l'Association internationale de Cybernétique, réuni à Namur le 15 juillet, a décidé d'organiser à Namur, du 3 au 10 septembre 1958, le deuxième Congrès international de Cybernétique.

Les thèmes suivants y seront développés : Information; Automatismes (application de la cybernétique aux machines); Automatisation (utilisation de l'automatisme dans l'organisation du travail); Effets économiques et sociaux de l'automatisme; Cybernétique et sciences sociales; Cybernétique et biologie.

Rappelons que le Secrétariat de l'Association internationale de Cybernétique est établi à Namur, 13, rue Basse-Marcelle.

Les Fondations

Prix Emile Bernheim

La Fondation universitaire rappelle qu'un Prix Emile Bernheim d'un montant de 100.000 fr. peut être attribué en 1958 à l'auteur d'un mémoire apportant une contribution importante à l'étude de problèmes relatifs à l'intégration européenne.

Les candidats, qui doivent être titulaires d'un diplôme universitaire de docteur, licencié ou ingénieur, sont priés de se renseigner et de déposer leurs ouvrages au Secrétariat de la Fondation universitaire, rue d'Egmont, 11, à Bruxelles, avant le 1^{er} décembre 1957.

Prix Gilbert Mullie 1954-1958

Le Prix quinquennal Gilbert Mullie, d'un montant de 100.000 fr., a pour but d'encourager les sciences agricoles dans le sens le plus large, y compris les sciences naturelles appliquées, la technique, l'économie rurale, l'économie politique, la sociologie, le droit et l'histoire.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat général du Boerenbond belge, rue des Récollets, 24, à Louvain. Les travaux devront être déposés pour le 31 décembre 1958.

Prix du Pruthivi Trust

Cinq prix sont annuellement offerts par le Pruthivi Trust pour toute invention ou découverte originale dans les domaines de la Mécanique, de l'Electricité, de la Chimie, de l'Agriculture et de la Biologie.

Les travaux, découvertes ou inventions doivent parvenir, pour l'année 1957-1958, avant le 26 janvier 1958, à l'adresse suivante : Pruthivi Trust 50, Nesbit Road, Bombay, 10, Inde.

La Vie universitaire dans le Monde

Universitas Belgica

Section belge de l'I. A. U. P. L.

L'Assemblée générale statutaire a eu lieu le 29 septembre 1957 à Liège, dans la salle des Professeurs de l'Université.

Après l'allocution du Président, M. G. Guében, et l'hommage à la mémoire des membres décédés, les rapports du 1^{er} délégué au Central Council M. O. De Raeymaeker, du Trésorier M. R. Schuyten et du Secrétaire général, M. W. Adam, ont été présentés à l'Assemblée et attentivement discutés. Il a été ensuite procédé aux élections statutaires des membres du Conseil National, du 2^e délégué au Central Council et du Président. M. A. Dalcq a été appelé à la Présidence en remplacement de M. G. Guében. Après un cordial déjeuner à la Maison des étudiants, l'après-midi a été consacrée à l'intéressante visite des installations du Val-Benoît et de différents services de l'Hôpital de Bavière.

La communication XX est sortie de presse. Ce numéro comprend le procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire du 30 septembre 1956, le compte-rendu de la 9^e Journée d'Etude commune à l'enseignement moyen et supérieur qui avait comme thème : « La finalité de l'enseignement secondaire à la lumière des conceptions de l'humanisme défendues dans nos précédentes Journées d'Etudes », et le procès-verbal de la XV^e réunion du Conseil National, tenue en décembre 1956.

L'Aide sociale dans l'Enseignement. Colloque international

Un Colloque International se tiendra à Madrid les 16, 17, 18 octobre 1957 et aura pour thème « L'Aide sociale dans l'Enseignement ».

Réunis sur invitation du Commissariat à la Protection Scolaire et à l'Assistance Technique qui dépend du Ministère de l'Education Nationale Espagnol, les experts des différents pays représentés se proposent de dresser un « inventaire » mondial de l'Aide sociale dans l'Enseignement, qu'il s'agisse de ce qu'on appelle traditionnellement Aide Directe (Bourses, Prêts d'honneur, Allocations), ou de l'Aide Indirecte (Restaurants, Cités universitaires, Assistance médicale et sanitaire). Seront ensuite étudiés les différents modes de financement de l'aide sociale.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des activités de l'Association Internationale d'Information Scolaire, Universitaire et Professionnelle qui se propose d'assurer une coopération étroite entre les organismes nationaux chargés d'informer les usagers de l'enseignement, les maîtres, les parents d'élèves et le grand public sur les enseignements, les carrières et les problèmes d'emploi.

L'Université dans la presse et dans les livres

R. CLOSE et O. DAVID. **Le problème de l'équivalence des diplômes à l'entrée des Universités et des Ecoles supérieures dans les six pays de la C. E. C. A.**, « Liège, Centre d'Etudes libérales », 1957. — Le problème de l'équivalence des diplômes et, partant, de la libre circulation des étudiants prend dans notre pays un caractère de grande actualité au moment où s'édifie la nouvelle Europe. Si l'on songe que celle-ci sera l'œuvre des jeunes générations, on est naturellement amené à mesurer l'importance de la réalisation d'une équivalence des diplômes à tous les degrés dans les enseignements de chacun des pays d'Europe occidentale.

Où en est l'étude et la résolution du problème en ce qui concerne les pays de la C. E. C. A. ? Quelle ligne de conduite peut-on préconiser pour l'avenir ? Telles sont les questions auxquelles les auteurs ont voulu répondre par la publication de ce rapport.

Après avoir comparé la structure et les programmes d'enseignement secondaire dans les six pays envisagés, ils étudient l'évolution de la législation en matière d'équivalence d'études et de diplômes. A partir de 1923, divers accords culturels bilatéraux ont été passés entre pays d'Europe occidentale. S'ils visent à promouvoir les échanges de professeurs et d'étudiants, on doit reconnaître qu'ils manquent presque totalement de portée pratique dans le domaine des équivalences.

Le 11 décembre 1953 fut signée à Paris une convention par laquelle les 15 pays membres du Conseil de l'Europe reconnaissent l'équivalence, pour l'admission dans leurs établissements d'enseignement supérieur, des diplômes obtenus dans les autres pays signataires et permettant d'y accéder aux établissements analogues. Contre toute apparence, hélas, ce texte n'apporte pas au problème sa solution définitive. La convention réserve en effet à chaque pays le droit de refuser à ses ressortissants l'autorisation d'utiliser le diplôme ainsi obtenu et son champ d'application se trouve ainsi fortement limité.

Depuis lors, de nouveaux accords bilatéraux ont vu le jour et certains d'entre eux revêtent un caractère nettement plus effectif. L'ensemble des progrès réalisés dans ce domaine reste néanmoins décevant.

MM. Close et David analysent ensuite deux essais d'enseignement supranational : l'Ecole du Shape et l'Ecole européenne de la C. E. C. A. Réalisées sous la pression des nécessités, ces expériences s'avèrent de loin plus positives. Quittant l'Ecole du Shape, l'élève peut poursuivre ses

étude en France ou dans son pays d'origine. Après avoir accompli le cycle normal de l'École européenne de Luxembourg, l'étudiant voit son diplôme d'études secondaires reconnu dans les six pays de la C. E. C. A.

De tels résultats démontrent la possibilité d'aboutir à une solution d'ensemble satisfaisante. Pour la réaliser, les auteurs suggèrent l'adoption de trois mesures essentielles : création, à titre transitoire, d'un réseau de lycées internationaux du type de l'École du Shape; organisation ultérieure, à titre définitif, d'un enseignement secondaire européen unifié, tel qu'il est réalisé déjà à Luxembourg; enfin, constitution d'une Commission technique permanente, chargée de l'élaboration des programmes de ces enseignements nouveaux.

J. MORSA. **L'étudiant bruxellois**, « *Revue de l'Institut de Sociologie de l'U. L. B.* », 1957, n° 1. — Une enquête a été menée en 1956-57, par voie de questionnaires, parmi les étudiants de l'U. L. B. Organisée par l'Institut de Sociologie Solvay, elle avait pour but d'analyser la structure de la population estudiantine, de recueillir des informations sur la situation économique et sociale des étudiants, ainsi que sur leurs opinions relatives à divers problèmes.

L'utilité de telles investigations n'est plus à démontrer et l'on se souvient de l'enquête culturelle menée en 1955 parmi les étudiants de l'Université de Liège par les services du rectorat. Cette fois, c'est une large vue d'ensemble de la situation économique et sociale des étudiants de l'U. L. B. que fournissent les 34 tableaux abondamment commentés, repris dans cette étude.

Les réponses à chacune des questions posées méritent d'être étudiées et appréciées. Peut-être, cependant, peut-on relever au hasard quelques constatations plus remarquables.

Quant à l'origine des étudiants, par exemple, il apparaît que les enfants d'employés et fonctionnaires représentent 46 % de la population universitaire ayant répondu à l'enquête. Les fils d'ouvriers, d'artisans et d'agriculteurs, par contre, ne représentent respectivement que 4,5; 2,5 et 0,5 % de cette population. Il est intéressant de constater que 63,9 % des étudiants provenant des milieux ouvriers entreprennent des études dont la durée normale est limitée à quatre années, alors que pour les étudiants issus de milieux universitaires, cette proportion tombe à 30,9 %. Inversement, la proportion de jeunes gens provenant de milieux ouvriers qui entreprennent des études de sept années est très faible : 4,8 % alors qu'elle atteint 42,2 % pour les étudiants provenant de milieux universitaires.

On peut aussi noter que 23,5 % des étudiants de l'U. L. B. sont amenés à résider en dehors du ménage de leurs parents. Une étude menée à Liège au cours de l'année académique 1949-1950 établissait cette proportion à 27 % environ et la concordance est donc apparente.

L'enquête révèle encore qu'un étudiant sur cinq exerce une activité rémunérée. Pour 40 % d'entre eux, il s'agit d'une activité à temps plein : professeur, instituteur, militaire, etc...

En ce qui concerne l'information sur les études et les carrières universitaires, 96 % des étudiants estiment nécessaire d'organiser cette informa-

tion dans les classes supérieures de l'enseignant moyen par voie de conférences, de brochures, de visites de l'Université, de causeries radio, etc. Par ailleurs, près de 30 % des étudiants reconnaissent avoir manqué de conseils éclairés lors du choix de leurs études supérieures.

A. JAUMOTTE. **Problèmes de recrutement, d'enseignement et de formation complémentaire se posant pour les ingénieurs**, « *Revue générale des Sciences appliquées* », tome III, n° 4, 1956. — Notre pays, ainsi que beaucoup d'autres, souffre d'une pénurie d'ingénieurs et de techniciens; ce fait a été souvent affirmé. Dans l'exposé dont rend compte cet article, M. Jaumotte, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, s'efforce tout d'abord d'évaluer le degré de cette pénurie. Les prévisions quant au nombre des diplômés à délivrer au cours des prochaines années et les comparaisons avec d'autres pays amènent à conclure qu'en dix ans, le recrutement d'étudiants ingénieurs doit être augmenté en Belgique de 60 à 100 % au moins. Proportionnellement à sa population, la Belgique atteindrait alors à peine le niveau actuel de la Suisse, où l'on estime qu'il y a déjà pénurie !

Pour favoriser cette évolution, M. Jaumotte souscrit aux mesures suggérées par le Dr Zipfel, délégué suisse aux possibilités de travail : développer chez les jeunes le goût du travail scientifique, empêcher les diplômés de quitter définitivement le pays, faciliter les études de jeunes gens peu fortunés et engager davantage les jeunes filles vers les carrières scientifiques.

M. Jaumotte estime également nécessaire un vaste effort d'information au niveau de l'enseignement secondaire sur la base d'évaluations des besoins qui doivent être établies par les méthodes les plus modernes. Toutefois, ce développement ne peut se réaliser sans une sérieuse extension des installations universitaires et un renforcement du personnel enseignant.

La pénurie d'ingénieurs a entraîné un relèvement de la situation matérielle de l'ingénieur dans l'industrie, mais il en est aussi résulté de graves difficultés de recrutement pour l'Etat, la recherche scientifique et l'enseignement supérieur. C'est à la disparité des conditions de rémunération et de perspectives de carrière qu'il faut s'attaquer pour rétablir l'équilibre et l'auteur émet plusieurs suggestions dans ce sens.

Sous peine d'être rapidement dépassé par l'évolution actuelle des connaissances, l'ingénieur est astreint à continuer sa formation au cours de toute sa carrière. Et M. Jaumotte évoque les travaux des associations d'ingénieurs et les enseignements complémentaires organisés par les universités. Il souligne l'importance des cours complémentaires organisés par les facultés des sciences appliquées et surtout celle des travaux réalisés au sein des universités dans le domaine de la gestion des entreprises. Sur ce point, la situation est rassurante, mais M. Jaumotte conclut en estimant que la pénurie actuelle d'ingénieurs est grave pour le futur; une action immédiate s'impose.

Avant-rapport de la Commission d'étude de la formation de l'ingénieur civil, « *Revue d'Informations de la F. A. B. I.* », 3^e trimestre, 1957. — Instituée fin 1956 par la F. A. B. I., la Commission d'étude de la formation de l'ingénieur, présidée par M. Schlag, professeur à l'Université de Liège, a abouti à un certain nombre de conclusions qui se trouvent exposées dans cet avant-rapport. On y relève notamment que la Commission a pu constater que la charge imposée aux étudiants a été actuellement réduite et que toutes les Ecoles ont estimé nécessaire de limiter raisonnablement les prestations demandées aux élèves. La Commission insiste sur la nécessité pour les étudiants de posséder une connaissance usuelle suffisante de la deuxième langue nationale et d'une ou de deux langues étrangères, mais elle estime inopportun d'imposer à tous les ingénieurs des théories mathématiques étendues qui ne sont vraiment utiles qu'à certaines spécialités.

En ce qui concerne l'admission à l'Université, la Commission est unanime en faveur du maintien de l'examen d'entrée. Elle émet le vœu que des tests d'orientation professionnelle soient organisés dans l'enseignement moyen, spécialement pour susciter des vocations et faire en sorte qu'elles s'accomplissent. Elle exprime par ailleurs le désir unanime de voir la candidature ingénieur détachée des facultés des sciences, de manière à ce qu'elle soit animée d'un esprit orienté vers les études d'ingénieur. Elle estime encore qu'il faudrait prévoir un enseignement donnant des informations sur l'existence des problèmes économiques, sociaux, administratifs, financiers, humains, d'organisation, etc...

On attend la suite des travaux de la Commission qui va notamment se pencher sur les problèmes de la spécialisation de l'ingénieur et des relations entre l'Université et l'Industrie.

J. CONSTANT, L'enseignement de la Criminologie en Belgique, « *Revue de Droit pénal et de Criminologie* », juillet, 1957. — C'est un exposé complet, en même temps qu'un historique, de l'enseignement de la Criminologie en Belgique que dresse M. Constant, professeur à l'Université de Liège et président de l'Ecole de Criminologie.

Après avoir rappelé les initiatives privées — celles d'Henri Jaspar et de Louis Vervaeck notamment — qui furent à l'origine lointaine d'un enseignement systématique, M. Constant s'attache aux conceptions qui présidèrent à la création, en 1920, de l'« Ecole de Criminologie et de Police scientifique » du Ministère de la Justice. Ayant pour objet l'enseignement des sciences criminelles appliquées, son programme, qui comporte deux degrés, a été plusieurs fois remanié pour répondre aux exigences nouvelles. Etant donné son orientation essentiellement pratique, cet établissement ne fait nullement double emploi avec les Ecoles de criminologie des Universités, dont le but primordial est de promouvoir la recherche scientifique et non de former des praticiens.

L'auteur retrace ensuite l'historique des Ecoles de Criminologie de Louvain, Bruxelles, Gand et Liège, inaugurées respectivement en 1929, 1936, 1938 et 1946. Pour chacune d'elles, il étudie l'organisation, le régime

et le programme des études, les grades et le nombre de diplômes délivrés, etc...

Clôturent ce vaste tableau, un chapitre est réservé au cours « Louis Vervaeck » qui, depuis 1907, tient une place de choix dans l'enseignement de l'anthropologie criminelle, et aux cours organisés dans diverses provinces en vue d'assurer la formation des commissaires de police et des officiers de police judiciaire.

Il apparaît ainsi que l'enseignement des sciences criminologiques se trouve méthodiquement organisé en Belgique à ses divers degrés et c'est une synthèse lumineuse de clarté qu'en présente M. Constant.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
Le Service des Étudiants de l'Université de Liège	3
Le Secrétariat général, par Mme P. Mertens-Fonck	3
Le Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires, par M. R. Cordonnier	7
Le Service psychologique, par M. le Professeur J. Paulus et M. G. Doutrepont	11
Le Service social universitaire, par Mlle M. L. Mottard	14
Le Service médical des Étudiants, par M. le Docteur L. Brull	17
La Vie de notre Association	
Nouvelles de la Colonie	18
La Section d'Elisabethville en 1956-1957	18
Conférence de M. Frenay à Elisabethville	21
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	22
Prorogation de mandats et nomination	22
Visites à l'Université	22
Lauréats de concours universitaires	22
Exposition de Physique nucléaire	23
Le VIII ^e Colloque international d'Astrophysique	23
Colloque des Chansons de Geste	23
Les activités de perfectionnement des dirigeants d'entreprises à l'Institut de Sociologie	23
Création d'un Centre interdisciplinaire de Calcul et d'Exploitation mécanique des informations	24
Missions coloniales	25
Les résultats d'examens des sessions de juillet et septembre 1957 à l'Université de Liège	29
LES FACULTÉS	29
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	29
Distinctions scientifiques	29
Voyages et missions	32
Nominations	32
Chaire Fulbright	32
Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie	32
Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales	33
Institut supérieur de sciences pédagogiques	33

FACULTÉ DE DROIT	33
Admission à l'éméritat	33
Nominations	33
Distinctions scientifiques	33
FACULTÉ DES SCIENCES	33
Distinctions	33
Voyages et missions	34
Nominations	34
FACULTÉ DE MÉDECINE	34
Admission à l'éméritat	34
Distinctions scientifiques	34
Voyages et missions	35
Nominations	37
Institut supérieur d'Education physique	37
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES	37
Admission à l'éméritat	37
Distinctions scientifiques	38
Voyages et missions	38
Changements d'attributions	39
BIBLIOTHÈQUE	39

La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE GAND	40
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	41
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN	41
Les Fondations	42
Prix Emile Bernheim	42
Prix Gilbert Mullie 1954-1958	42
Prix du Pruthivi Trust	43

La Vie universitaire dans le Monde

UNIVERSITAS BELGICA, Section belge de l'I. A. U. P. L.	44
L'aide sociale dans l'enseignement. Colloque international	44

L'Université dans la presse et dans les livres

R. CLOSE et O. DAVID, Le problème de l'équivalence des diplômes à l'entrée des Universités et des Ecoles supérieures dans les six pays de la C. E. C. A.	46
J. MORSA, L'Etudiant bruxellois	47
A. JAUMOTTE, Problèmes de recrutement, d'enseignement et de formation complémentaire se posant pour les ingénieurs	48
Avant rapport de la Commission de la formation de l'ingénieur civil.....	49
J. CONSTANT, L'Enseignement de la Criminologie en Belgique	49